



PRESS RELEASE

26 juillet 2019 8h00

Résultat semi-annuel : Renforcement et expansion du réseau tout en réalisant une solide performance financière

Informations réglementées

FAITS MARQUANTS

- 274 millions € d'investissements en Belgique et 114 millions € en Allemagne afin d'assurer la fiabilité de l'approvisionnement électrique et d'intégrer les flux croissants d'énergie renouvelable
- Système électrique extrêmement fiable (99,999%), profitant à 30 millions d'utilisateurs finaux en Belgique et en Allemagne
- Bénéfice net normalisé en hausse de 8,2 % à 154,4 millions € à la suite de la réalisation dans les temps d'investissements et de résultats opérationnels solides
- Résultat net rapporté (attribuable au groupe Elia)¹ en baisse de 11,2 % à 126,2 millions €, principalement attribuable à la libération d'une provision légale en 2018
- Elia procède à une augmentation de capital réussie de 434,8 millions €
- Les prévisions financières pour 2019 sont réitérées

1. ÉVÉNEMENTS CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2019

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE DANS L'INTÉRÊT DE LA COMMUNAUTÉ

Le groupe Elia est actif dans le transport d'électricité en Belgique (Elia) et le nord-est de l'Allemagne (50Hertz). Nous exploitons 18 990 km de liaisons à haute tension qui assurent l'approvisionnement électrique de 30 millions d'utilisateurs finaux. Nous mettons un réseau électrique robuste et fiable à 99,999 % au service de la communauté.

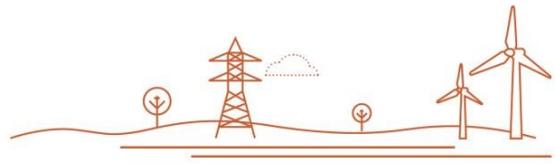
Conformément à notre plan de transformation stratégique, nous avons amélioré notre livraison d'infrastructure (dans des projets de qualité respectant les délais et le budget) et avons initié des projets en mer (Nemo Link). Nous avons évolué vers une approche axée davantage sur la croissance. Nous sommes prêts à devenir un groupe majeur de gestionnaires de réseau de transport, un souhait accentué par l'acquisition réussie d'une participation supplémentaire dans 50Hertz et la mise en place de la nouvelle organisation du groupe Elia. L'augmentation de capital réalisée au premier semestre 2019 permet au groupe Elia de rester à l'avant-garde de la transition énergétique vers une société décarbonisée. Cette opération renforce le bilan du groupe Elia et soutient l'implémentation de notre ambitieux programme d'investissement.

¹ Résultat net attribuable aux propriétaires des actions ordinaires (après intérêts minoritaires et allocation aux titres hybrides).

Pour de plus amples informations,

Investor Relations – Yannick Dekoninck – +32 2 546 70 76 – +32 47 890 13 16 – investor.relations@elia.be
Médias – Marleen Vanhecke – +32 2 546 71 32 – +32 486 49 01 09 – marleen.vanhecke@elia.be

26-07-19 – p1



Alors que notre situation économique indique une croissance organique continue à court terme, nous préparons l'entreprise aux demandes d'un monde digitalisé et davantage décarbonisé avec un consommateur toujours plus exigeant. Les nouvelles technologies offrent des opportunités pour améliorer les processus de l'entreprise.

L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT DU FUTUR

En **Belgique**, la construction du **Modular Offshore Grid (MOG)** est entrée dans sa phase finale. La plateforme de commutation a été posée avec succès sur les fondations (la jacket) en avril 2019 et les travaux de pose des câbles ont démarré. La « première prise en mer » d'Elia groupera les câbles pour exporter l'énergie produite par les parcs éoliens offshore en mer du Nord jusqu'à la terre ferme. Le go-live opérationnel est prévu pour le Q3 2019. Il s'agira du deuxième projet offshore d'Elia cette année. L'exploitation commerciale de **Nemo Link**, l'interconnexion sous-marine avec le Royaume-Uni, a débuté le 30 janvier 2019.

Les travaux du projet **ALEGrO**, la première interconnexion avec l'Allemagne, progressent également bien. Le tracé de l'interconnexion HVDC (high-voltage direct current) souterraine est en grande partie achevé côté belge, de même que la station de conversion de Lixhe. Ce projet est le fruit de la collaboration avec le gestionnaire de réseau allemand Amprion. Il devrait être mis en service en 2020 en fonction des progrès réalisés en Allemagne.

Dans le cadre de la phase 2 du projet **Brabo**, Elia érige les plus hauts pylônes du Benelux afin de franchir l'Escaut dans le port d'Anvers. Le **projet Brabo**, qui a pour but de renforcer le réseau à haute tension dans et autour du port d'Anvers, se déroule en trois phases entre 2016 et 2023.

En **Allemagne**, le parc éolien offshore Arkona (E.ON et Equinor) a été officiellement inauguré en avril 2019 lors d'une cérémonie en présence de la chancelière allemande Angela Merkel. Avec le projet **Ostwind1**, 50Hertz raccorde les parcs éoliens Arkona et Wikinger à son réseau de transport terrestre. Les travaux dans la partie allemande de la mer Baltique auront duré trois ans, tout en respectant le budget initial de 1,3 milliard €. Les 90 km de câbles sous-marins sont raccordés au poste à haute tension de Lubmin. C'est la première fois que 50Hertz utilise des câbles 220 kV triphasés en courant alternatif (cf. illustration 1).

En Allemagne toujours, la construction de la station de conversion HVDC à Bentwisch dans le cadre du projet **Combined Grid Solution** est dans la phase finale. 50Hertz et le gestionnaire de réseau danois Energinet vont réaliser une première mondiale : raccorder deux parcs éoliens offshore en mer Baltique, à savoir Baltic 2 en Allemagne et Kriegers Flak au Danemark (cf. illustration 2).

Illustration 1 : projet Ostwind1

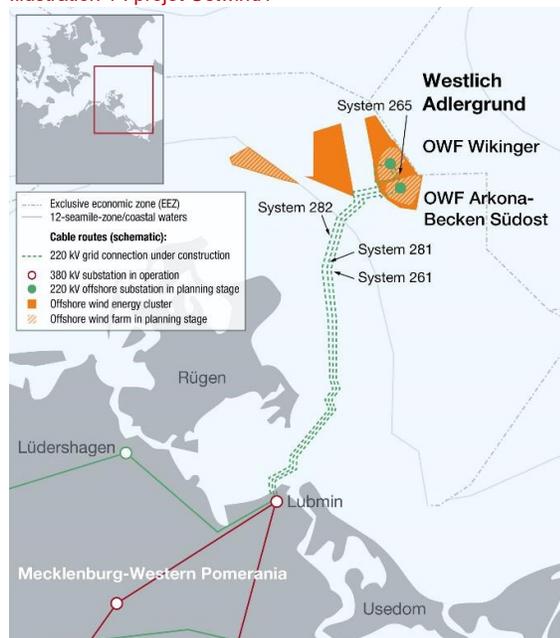
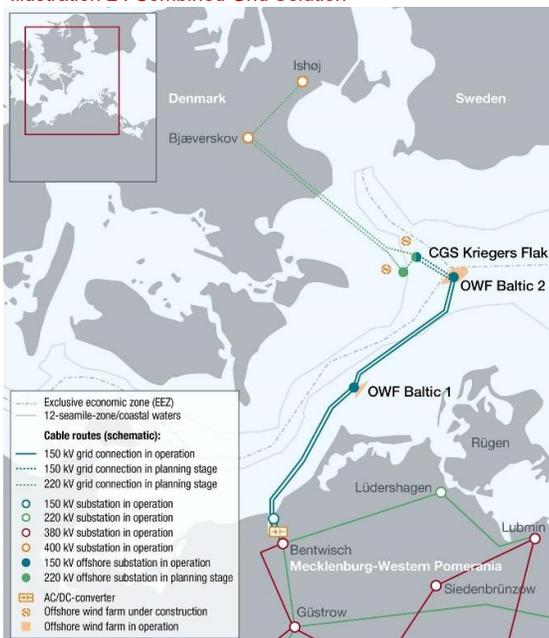
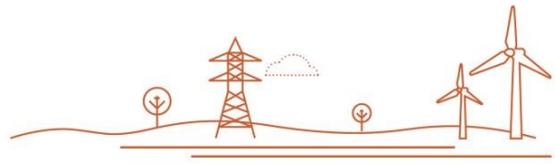


Illustration 2 : Combined Grid Solution





PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL : 2030 EN LIGNE DE MIRE

En avril 2019, le gouvernement fédéral belge a approuvé le **Plan de Développement fédéral 2020-2030**. Tous les quatre ans, Elia élabore un plan identifiant les investissements nécessaires dans les 10 prochaines années. La dernière version de ce plan comprend la construction de deux chaînons manquants dans le réseau belge (les projets **Ventilus** et **Boucle du Hainaut**) qui permettront d'intégrer une deuxième phase d'éolien offshore (projet **MOG II**).

50Hertz et les trois autres gestionnaires de réseau de transport (GRT) allemands ont soumis un plan de développement similaire au régulateur allemand (Bundesnetzagentur) le 15 avril 2019. Le **Plan de Développement fédéral allemand 2030** est actuellement soumis à consultation publique.

Le 24 mai 2019, 50Hertz a signé un protocole d'accord pour accélérer le développement du réseau de transport allemand dans le cadre d'une initiative conjointe avec le ministre fédéral allemand de l'Énergie, les états fédéraux, la Bundesnetzagentur (BNetzA) et les trois autres gestionnaires de réseau de transport allemands. Il a été convenu d'analyser plus avant les processus d'obtention de permis et de travailler de manière proactive afin d'éliminer tout risque de retard.

Le 30 avril 2019, la BNetzA a déclaré complète la demande de permis pour le **SuedOstLink**. La procédure obligatoire de consultation publique a ensuite été lancée avec une séance publique fin juin pour la première section à travers la Saxe et la Thuringe. Le SuedOstLink consistera en une connexion HVDC de 580 km entre la Saxe-Anhalt et la Bavière. 50Hertz est en charge de la partie nord du projet. Les travaux devraient commencer en 2022 et durer environ trois ans.

SÉCURITÉ

La sécurité est notre priorité numéro un. Nous augmentons nos efforts pour que nos contractants et nos collaborateurs se familiarisent avec les principes de notre programme de sécurité. Dès le 1^{er} septembre 2019, nous déploierons notre programme de sécurité également auprès de tous nos sous-traitants. Cette mesure additionnelle aide à éviter les malentendus et à promouvoir le dialogue opérationnel pour s'assurer que les instructions de sécurité soient appliquées correctement afin d'éviter les accidents. Nous attachons aussi beaucoup d'importance au bien-être de nos travailleurs. Nous avons organisé des formations durant la semaine de la sécurité de mai sur le stress.

RESPONSABILITÉ SOCIALE



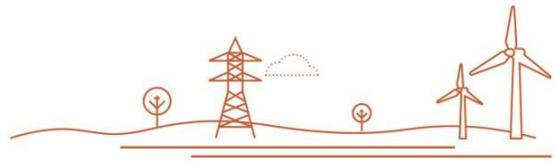
Conformément à ses obligations légale, Elia a réalisé une analyse additionnelle de l'adéquation et des besoins en flexibilité pour la période 2020-2030. Ces deux éléments forment des piliers cruciaux de l'exploitation sans heurts du réseau électrique.

Elia note que le besoin en capacité de remplacement pour faire face à la sortie du nucléaire définie dans la loi est encore plus important qu'avant avec l'apparition d'un nouveau facteur. En effet, la sortie anticipée du charbon de certains de nos pays voisins rendra encore plus compliquées les importations d'électricité en cas de pénurie.

Concrètement, la capacité de remplacement requise par la Belgique pour faire face à la sortie du nucléaire en 2025 est à présent passée de 3,6 GW (chiffre figurant dans l'étude Elia fin 2017) à environ 3,9 GW. Cette sortie accélérée du charbon signifie également qu'une capacité additionnelle pouvant dépasser 1 GW serait nécessaire pour 2022-2025, exigeant ainsi des mesures supplémentaires.

Elia appelle le gouvernement fédéral à continuer son travail sur le développement du mécanisme de rémunération de la capacité (CRM) prévu afin que la Belgique dispose d'une sécurité du réseau robuste pour maintenir sa sécurité d'approvisionnement.





INNOVATION ET DIGITALISATION

Le projet **Internet of Energy** (IO.Energy) est le fruit d'une initiative conjointe lancée par les gestionnaires de réseau belges, dans une volonté commune de transformer les défis de la transition énergétique en opportunités. Le seul moyen d'y parvenir est qu'un nombre considérable d'entreprises et d'organisations collaborent pour développer de nouveaux services qui répondent aux exigences des consommateurs.

Depuis février 2019, un écosystème a vu le jour et rassemble 60 organisations qui ont développé des propositions. Un panel d'experts et d'académiciens ont considéré huit projets comme suffisamment mûrs pour passer à la phase de test. Ils ont tous pour objectif de permettre aux consommateurs finaux de participer activement à l'équilibre entre offre et demande. À l'aide d'une plateforme digitale de communication, les consommateurs pourront adapter leur production et consommation d'énergie aux besoins du réseau. IO.Energy va aider à compenser les fluctuations liées à la production d'énergie renouvelable. Les projets dont les phases de test s'avèrent réussies pourront ensuite être développées en applications commerciales.

Un écosystème rassemblant près de 70 entreprises a également vu le jour en **Allemagne**. Le projet WindNODE a pour but principal de gérer les défis futurs dans un monde où la part d'énergie renouvelable ne cesse de croître. 50Hertz est l'un des promoteurs de ce projet. WindNODE est soutenu par le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie allemand (BMWi) dans le cadre des « Vitrines de l'énergie intelligente » (SINTEG) pour la période 2017-2020.

La start-up danoise OKTO Acoustics a remporté la troisième édition de l'**Open Innovation Challenge**, une **initiative conjointe d'Elia et de 50Hertz**. OKTO Acoustics développe un logiciel qui utilise l'intelligence artificielle pour décomposer les sons. Il peut notamment être utilisé pour détecter les anomalies dans les installations électriques. Le gagnant reçoit 20 000 € pour implémenter son projet au sein du groupe.

OPÉRATION DE MARCHÉ

Le projet XBID (cross-border intraday market) peut se targuer d'une première année d'existence réussie, avec plus de 16 millions de transactions enregistrées depuis son lancement en juin 2018. L'augmentation de la quantité d'énergie renouvelable produite suscite un intérêt grandissant pour le marché intraday. Il est possible de procéder à des adaptations jusqu'à très peu de temps avant la livraison. Le projet XBID est une initiative conjointe de plusieurs bourses européennes de l'énergie et de gestionnaires de réseau issus de 12 pays, dont la Belgique et l'Allemagne. D'ici la fin de l'année, l'objectif est d'étendre la région de couplage existante à sept nouveaux pays, principalement en Europe de l'Est.

ÉMISSION RÉUSSIE DE DROITS POUR 434,8 MILLIONS €

Le 14 juin 2019, Elia System Operator a complété avec succès une augmentation de capital. Les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs ont entièrement souscrit à l'offre avec droits. Les 7 628 104 nouvelles actions, d'une valeur de 434,8 millions €, sont cotées sur Euronext Bruxelles depuis le 18 juin. Le produit de l'offre est utilisé pour financer les activités régulées en Belgique (et en augmenter la part de fonds propres) conformément au nouveau cadre réglementaire applicable dès 2020, Nemo Link et d'autres projets pour l'entreprise.

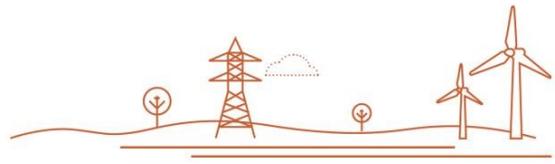
STEFAN KAPFERER DEVIENT LE NOUVEAU CEO DE 50HERTZ

Dans un communiqué de presse conjoint publié le 27 juin 2019, Elia et la banque d'investissement allemande KfW ont annoncé la nomination de Stefan Kapferer en tant que nouveau CEO de 50Hertz. Stefan Kapferer amène beaucoup d'expérience et d'expertise à sa nouvelle fonction. En tant qu'actuel président du conseil d'administration de l'Association allemande des industries de l'énergie et de l'eau (BDEW), il connaît très bien le secteur énergétique. Dans ses précédentes fonctions de secrétaire général adjoint de l'OCDE à Paris et de secrétaire d'état au ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie allemand, il s'est forgé une expérience à l'international et s'est créé un solide réseau. Kapferer rejoindra 50Hertz au plus tard en janvier 2020.

RÉCOMPENSES

Le projet offshore germano-danois Combined Grid Solution (CGS), mené par 50Hertz et Energinet, a remporté le **Good Practice of the Year Award**. Le prix est remis chaque année par la Renewables Grid Initiative (RGI), une collaboration entre des ONG environnementales et des gestionnaires de réseau de transport à travers l'Europe.





50Hertz a été désignée **Innovator of the Year 2019** par le magazine économique allemand *Brand Eins*. Cette récompense annuelle est remise aux entreprises innovantes parmi plusieurs secteurs. 50Hertz a été couronnée dans la catégorie « Energy » et était le seul gestionnaire de réseau sélectionné.

Pendant ce temps, Elia a été nommée **Top Employer** pour la deuxième année consécutive. Cette distinction récompense les entreprises pour lesquelles créer un excellent environnement de travail est une priorité essentielle. Lors de l'année écoulée, Elia a investi massivement dans la formation et l'internationalisation de ses activités. Le label est un atout supplémentaire pour attirer de nouveaux talents dans un marché du travail toujours plus concurrentiel.

Catherine Vandendorpe a été désignée **CFO of the Year 2019**, un prix remis chaque année par le magazine *Trends-Tendances*. Catherine a été reconnue pour le rôle clé qu'elle a joué, avec son équipe, dans la double transaction qui a permis à Elia d'obtenir le contrôle total de 50Hertz l'année dernière et d'unir ses forces avec l'agence gouvernementale allemande KfW.

AUTRES FAITS MARQUANTS

La licence d'exploitation d'Elia System Operator pour le réseau à haute tension belge a été renouvelée par décret ministériel pour une période de 20 ans en avril 2019. Ce renouvellement prendra effet le 17 septembre 2022.

Elia progresse sur un projet de restructuration interne dont le but est de séparer ses activités régulées en Belgique de ses activités régulées en dehors de Belgique et de ses activités non régulées. Cela évitera le risque de subsidiation croisée découlant de la nouvelle méthodologie tarifaire pour 2020-2023. Ce projet de restructuration interne sera mis en œuvre par le moyen d'un « push down » de ses activités régulées belges vers une filiale nouvellement constituée. Cette dernière sera également désignée comme nouveau gestionnaire fédéral et régional de réseau de transport. La restructuration fournira un cadre adéquat pour le développement des activités non régulées d'Elia. Le 27 avril 2019, le conseil d'administration a pris une décision de principe relative à la proposition de statuts de la future société mère, dès que celle-ci ne sera plus un gestionnaire de réseau de transport.

Vous trouverez plus d'informations sur l'évolution des investissements cruciaux en Belgique et en Allemagne ainsi que d'autres événements marquants de 2019 au chapitre 3 « Événements marquants du premier semestre 2019 ».





2. CHIFFRES CLÉS

2.1 Résultats consolidés et situation financière du groupe Elia pour les six premiers mois de 2019 :

Chiffres clés (en millions EUR)	1H 2019	1H 2018	Différence (%)
Total produits	1.159,5	632,1	83,4%
Entreprises mises en équivalence	4,8	64,7	(92,6%)
EBITDA	458,3	316,3	44,9%
EBIT	281,6	219,2	28,5%
<i>Éléments non récurrents</i>	(6,6)	(0,1)	n/a
<i>EBIT normalisée</i>	288,2	219,3	31,4%
Charges financières nettes	(68,0)	(35,7)	90,6%
Résultat de la période normalisé	154,4	142,7	8,2%
Résultat de la période	152,1	147,6	3,1%
<i>Intérêts minoritaires</i>	16,4	5,4	n/a
Résultat de la période attribuable au Groupe	135,7	142,2	(4,6%)
<i>Propriétaires de titres hybrides</i>	9,6	0,0	n/a
Résultat de la période attribuable aux propriétaires des actions normales	126,2	142,2	(11,2%)
Total des actifs	14.128,3	13.754,3	2,7%
Capitaux propres attribuable aux propriétaires de la Société	3.892,3	3.447,5	12,9%
Dette financière nette	4.486,0	4.605,6	(2,6%)
Chiffres clés par action			
Résultat de base par action (EUR) (part Elia)	2,05	2,33	(12,2%)
Résultat normalisé par action (EUR) (part Elia)	1,87	2,26	(17,1%)
Capitaux propres attribuable aux propriétaires de la Société - Par action (EUR)	46,3	42,9	7,9%

EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) = résultat des activités opérationnelles + quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)

EBITDA = EBIT + amortissements + variations des provisions

Éléments non récurrents : pour de plus amples informations concernant les éléments non récurrents, veuillez vous référer au point 7.

Capitaux propres attribuables aux propriétaires de l'entreprise : capitaux propres attribuables aux propriétaires d'actions ordinaires et de titres hybrides

Dette financière nette = emprunts et dettes financières non courants et courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

RPA déclaré = résultat net attribuable aux propriétaires d'actions ordinaires / nombre moyen pondéré d'actions

Les chiffres comparatifs pour le total des actifs, les capitaux propres, la dette financière nette et les capitaux propres par action présentent la position au 31/12/2018.

En vertu de la norme IFRS 8, le Groupe publie ses états financiers en se basant sur les segments opérationnels suivants :

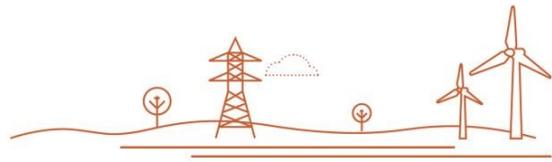
- **Elia Transmission (Belgique)**, qui englobe les activités basées sur le cadre réglementaire belge ;
- **50Hertz Transmission (Allemagne)**, qui englobe les activités basées sur le cadre réglementaire allemand ;
- **Le segment non régulé (incluant Nemo Link)**, qui englobe les activités non régulées au sein d'Elia, les coûts de financement liés à la participation de 20% dans Eurogrid International SA, Elia Grid International (EGI) et Nemo Link.

Compte tenu de la structure sectorielle révisée mise en œuvre en 2018, les données financières comparatives du premier semestre de 2018 ont été révisées conformément à cette information sectorielle.

Conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs

Le groupe Elia tiendra une conférence téléphonique à l'attention des investisseurs et des analystes institutionnels le 26 juillet 2019 à 10h00 CET. Merci de visiter notre site web (<http://www.eliagroup.eu>) pour les informations d'accès ainsi que les liens webcast.





Aspects financiers

La comparaison des états financiers du premier semestre 2019 avec ceux du premier semestre 2018 est dans une large mesure encore influencée par l'acquisition d'une participation supplémentaire de 20% dans Eurogrid intervenue le 26 avril 2018. Suite à cette transaction, la consolidation d'Eurogrid et de ses filiales est passée d'une méthode de mise en équivalence, appliquée aux quatre premiers mois de l'exercice 2018, à une consolidation intégrale à partir de l'acquisition. Par conséquent, les états financiers du premier semestre 2019 représentent une consolidation intégrale d'Eurogrid et de ses filiales alors que les chiffres comparatifs du premier semestre 2018 représentent quatre mois de mise en équivalence et deux mois de consolidation intégrale.

Enfin, Nemo Link, qui a été mise en service en janvier 2019 et est une joint-venture avec National Grid, est comptabilisée comme une entité mise en équivalence.

Pour les six premiers mois de 2019, le **chiffre d'affaire rapporté** se monte à 1.159,5 millions €, ce qui représente une augmentation de 83,4% par rapport au chiffre de 632,1 millions € enregistré au premier semestre de 2018. Cette augmentation résulte principalement de la consolidation intégrale d'Eurogrid en 2019 (664,7 millions €) alors qu'en 2018 Eurogrid n'avait contribué au chiffre d'affaires du groupe que pendant deux mois (191,9 millions €). Sur une base remaniée², le chiffre d'affaires a augmenté de 123,7 millions € (hausse de 10,7%), sous l'effet d'une augmentation des revenus en Belgique (hausse de 65,8 millions €) et en Allemagne (hausse de 65,2 millions €). Pour la Belgique, l'augmentation des revenus est liée au mécanisme de régulateur, résultant d'un excédent tarifaire inférieur pour l'année en cours et de l'excédent d'exploitation supérieur à celui de la période précédente, qui doit être restitué aux tarifs. En Allemagne, l'augmentation des revenus est liée à un nouveau mécanisme de partage des coûts pour les centrales de réserve, à des revenus énergétiques plus élevés grâce aux mesures de redistribution et à des revenus offshore plus importants.

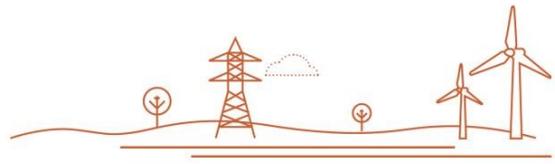
L'**EBIT rapporté** pour le premier semestre a augmenté de 28,5% par rapport au premier semestre 2018, pour s'établir à 281,6 millions €. L'Allemagne a contribué à un peu plus de la moitié, avec un EBIT rapporté de 149,3 millions €. Sur une base remaniée, l'EBIT a diminué de 12,6% en raison d'un EBIT plus faible en Allemagne (baisse de 69,2 millions €), d'une perte opérationnelle légèrement supérieure des activités non régulées et d'une performance opérationnelle solide en Belgique (hausse de 24,2 millions €). La diminution de l'EBIT en Allemagne est entièrement imputable à la reprise d'une provision légale en 2018 réévaluée suite à un audit fiscal (69,2 millions €). Au premier semestre de 2019, une tranche supplémentaire de 2,9 millions € a été libérée. L'impact sur l'EBIT des baisses de la rentabilité régulée des fonds propres applicable depuis le début de la nouvelle période régulatoire Allemagne a été largement compensé par une rémunération de la base d'actifs plus élevée et des revenus plus élevés pour l'année de base. Pour le premier semestre de 2019, Nemo Link a contribué à concurrence de 3,8 millions € à l'EBIT du groupe.

Le **bénéfice net normalisé du groupe Elia** a augmenté de 8,2% pour atteindre 154,4 millions €. Cette hausse résulte de l'acquisition précitée (et de son impact sur la consolidation), d'un résultat normalisé plus élevé d'Elia Transmission, de la contribution positive de Nemo Link et de la baisse de résultat en Allemagne.

- **Elia Transmission (Belgique)** a réalisé de solides résultats, avec un bénéfice net normalisé de 65,0 millions € (hausse de 8,8 millions €) principalement porté par la réalisation intégrale des investissements mark-up depuis le début de la période tarifaire en 2016, les progrès importants réalisés au niveau de ces investissements au cours du premier semestre 2019 (hausse de 6,5 millions €) et les bonnes performances opérationnelles au niveau des incitants (hausse de 0,3 million €). Ces impacts ont été compensés dans une certaine mesure par la diminution de l'OLO moyen par rapport à 2018, qui a eu une incidence sur la rémunération des fonds propres (baisse de 2,0 millions €) et par une augmentation des provisions fiscales et celles prévues par la norme IAS 19 (baisse de 2,5 millions €). Enfin, la compensation tarifaire des coûts financiers liés à l'augmentation de capital comptabilisée en capitaux propres selon les normes IFRS a contribué positivement au résultat (hausse de 6,3 millions €).
- **50Hertz Transmission (Allemagne) (sur une base de 100%)** a enregistré un bénéfice net normalisé de 84,5 millions €. La diminution du résultat (baisse de 50,7 millions €) est presque entièrement imputable à la libération en 2018 de la provision pour servitude légale (baisse de 46,7 millions €). De plus, le rendement régulatoire des capitaux propres a diminué avec le début de la nouvelle période régulatoire (de 9,05% à 6,91% avant impôt), évolution partiellement compensée par une croissance des actifs et une base de revenus

² États financiers remaniés : à titre purement comparatif, les comptes de l'exercice 2018 ont été remaniés comme si l'acquisition et le changement de consolidation avaient eu lieu en 2018 (1) en portant la participation dans Eurogrid de 60 à 80% au 1^{er} janvier 2018, (2) en appliquant une méthode de consolidation intégrale pour Eurogrid à compter du 1^{er} janvier 2018 identique à la méthode de consolidation appliquée à compter du 1^{er} mai 2018. Les chiffres remaniés sont présentés uniquement à titre de base pour l'évaluation de la croissance sur une base comparable, et non comme une mesure de notre performance financière pro forma.





actualisée pour la nouvelle période régulatoire. Parallèlement, les revenus pour l'année de base ont augmenté (hausse de 34,8 millions €), les projets onshore achevés étant venus s'ajouter à l'année de base et la base de coût d'exploitation onshore actualisée. La rémunération des investissements onshore a diminué (baisse de 22,9 millions €) avec le début de la nouvelle période régulatoire. Les projets terminés sont désormais rémunérés via le mécanisme de l'année de base (voir point précédent). La rémunération des investissements offshore a augmenté (hausse de 7,2 millions €) suite à la mise en service d'Ostwind 1 à la fin de l'année 2018. Enfin, le résultat a également été impacté par une hausse des amortissements (baisse de 18,1 millions €) liée au programme d'investissement en cours et une hausse des coûts financiers (baisse de 4,9 millions €).

- Le **segment non régulé (incluant Nemo Link)** a enregistré un bénéfice net normalisé de 4,9 millions € dû par la mise en service de Nemo Link (hausse de 3,8 millions €), impacté par les faibles écarts entre les prix de l'électricité au Royaume-Uni et en Belgique. De plus, la déductibilité des frais d'intérêts associés à l'emprunt hybride a engendré un crédit d'impôt (hausse de 3,2 millions €) partiellement compensé par les charges d'intérêt de l'obligation senior (baisse d'1,8 million €) et une perte d'Elia Grid International (baisse de 0,4 million €).

Le **bénéfice net rapporté du groupe Elia** a enregistré une augmentation moins prononcée (hausse de 3,1%) pour s'établir à 152,1 millions €. Une charge non récurrente de 2,2 millions € a été comptabilisée sous l'effet de mécanismes de décompte liés à la période régulatoire précédente en Allemagne (baisse de 2,2 millions €), de mécanismes de décompte liés à des activités non régulées (hausse de 0,9 million €) et d'une hausse des coûts liés à la réorganisation en cours de la structure du groupe (baisse de 0,9 million €).

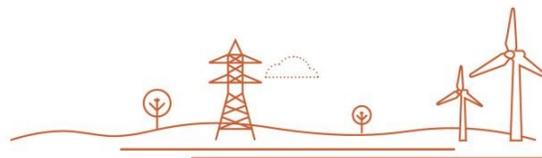
Le **résultat net du groupe Elia attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires** (après déduction des 16,4 millions € d'intérêts minoritaires et des 9,6 millions € attribuables aux propriétaires de titres hybrides) a reculé de 11,2% pour s'établir à 126,2 millions €. Ce repli est surtout lié à la contribution moindre d'Eurogrid suite à la masse importante des provisions pour servitude légale libérée en 2018 et au coupon supplémentaire accumulé pour les titres hybrides contractés au second semestre de 2018.

Les rapports spécifiques par segment ci-dessous fournissent de plus amples détails sur les performances financières des deux gestionnaires de réseau de transport (Elia Transmission en Belgique et 50Hertz Transmission en Allemagne) et les activités non régulées du groupe (incluant NemoLink).

La **dette financière nette** a diminué de 2,6% pour s'établir à 4.486,0 millions €. L'important programme d'investissement a été principalement financé par les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et par l'émission de droits fin juin. En janvier 2019, Elia Transmission a émis avec succès une euro-obligation de 500 millions € afin de pré-financer l'échéance en mai 2019 d'une obligation de 500 millions €. Les 50 millions € de billets de trésorerie tirés fin 2018 ont également été remboursés dans le courant de 2019. Aucune dette externe n'a été émise par Eurogrid en 2019.

Les **capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société** ont augmenté de 12,9% comparé à fin 2018, passant de 3.447,5 millions € à 3.892,3 millions €. Ceci est principalement le fait du produit net de l'augmentation de capital de 429,0 millions € (net des coûts d'émission), le bénéfice du premier semestre de l'année attribuable aux propriétaires de la société (135,7 millions €), partiellement compensé par le paiement du dividende 2018 (101,3 millions €) et d'autres éléments du résultat global (16,1 millions €).





2.1.A. Segment Elia Transmission (Belgique)

Chiffres clés

Elia Transmission chiffres clés (en millions EUR)	1H2019	1H 2018*	Différence (%)
Total produits	499,0	433,2	15,2%
Entreprises mises en équivalence	1,0	0,9	5,5%
EBITDA	209,8	179,7	16,8%
EBIT	133,9	109,7	22,1%
<i>Eléments non récurrents</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>n.r.</i>
EBIT normalisée	133,9	109,7	22,1%
Charges financières nettes	(36,7)	(32,7)	12,1%
Charge d'impôt sur le résultat	(32,2)	(20,8)	55,0%
Résultat de la période	65,0	56,2	15,7%
<i>Eléments non récurrents</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>n.r.</i>
Résultat normalisé	65,0	56,2	15,7%
Total des actifs	6.279,3	5.909,2	6,3%
Capitaux propres	2.098,4	1.757,1	19,4%
Dette financière nette	2.701,9	2.825,1	(4,4%)
Cash flow libre	(187,3)	(263,3)	(28,9%)

*En raison de la modification de la structure des segments à compter du deuxième semestre de l'exercice 2018, les données comparatives des segments ont été revues.

Cash flow libre = flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles - flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les chiffres comparatifs pour le total des actifs, le total des capitaux propres, la dette financière nette et le cash flow libre présentent la position au 31/12/2018.

Aspects financiers

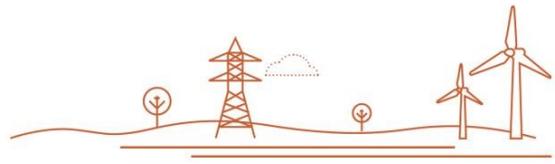
Le **chiffre d'affaires** du premier semestre est en hausse de 15,2% par rapport au premier semestre 2018, pour s'établir à 499,0 millions €. L'augmentation du chiffre d'affaires résulte de la hausse des coûts de financement, d'amortissements plus élevés et d'impôts en hausse recouverts via les revenus conformément à la réglementation cost-plus. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une légère baisse du bénéfice net régulé autorisé liée à une baisse des taux d'intérêt (OLO) et une baisse des coûts, principalement liés aux services auxiliaires, qui sont tous recouverts via les revenus au profit des consommateurs.

Le tableau ci-dessous fournit de plus amples détails sur l'évolution de la composition des revenus :

Revenus détaillés (en millions EUR)	1H 2019	1H 2018	Différence (%)
Raccordements au réseau	22,2	21,7	2,1%
Gestion et développement de l'infrastructure du réseau	240,3	237,5	1,2%
Gestion du système électrique	56,7	58,8	(3,6%)
Compensation des déséquilibres	101,7	95,6	6,4%
Intégration du marché	12,7	13,1	(3,1%)
Revenus internationaux	22,5	24,6	(8,5%)
Autres produits	29,9	29,9	0,0%
Sous-total produits et autres produits	486,0	481,2	1,0%
Mécanisme de décompte: écarts par rapport au budget approuvé	13,0	(47,9)	(127,2%)
Total des produits et autres produits	499,0	433,2	15,2%

La **rémunération des raccordements au réseau** a légèrement augmenté pour s'établir à 22,2 millions € (+2,1%), en particulier grâce à la hausse des recettes des études de connexion.





Les revenus issus de la **gestion et du développement de l'infrastructure du réseau** haussent légèrement pour s'établir à 240,3 millions € (hausse de 1,2%) principalement en raison d'une augmentation tarifaire, alors que les revenus provenant de la **gestion du système électrique** ont diminué à 56,7 millions € (baisse de 3,6%) en raison d'une diminution des tarifs et du prélèvement net global du réseau Elia.

Les services rendus dans le cadre de la gestion de l'énergie et de l'équilibrage individuel des groupes d'équilibrage sont payés par le biais des revenus issus de la **compensation des déséquilibres**. Ces revenus ont augmenté de 6,1 millions € pour s'établir à 101,7 millions €, principalement en raison de la hausse tarifaire pour la gestion des réserves de puissance et du black-start basé sur le prélèvement (hausse de 3,8 millions €), d'une augmentation de l'injection nette dans le réseau pour la gestion des réserves de puissance et du black-start basé sur l'injection en raison d'une disponibilité nucléaire accrue (hausse de 2,9 millions €) et d'une baisse des revenus issus de la compensation des déséquilibres (baisse de 0,6 million €).

Enfin, la dernière section des revenus tarifaires comprend les services fournis par Elia Transmission dans le cadre de **l'intégration du marché**, lesquels ont diminué de 3,1% pour s'établir à 12,7 millions €, principalement sous l'effet d'une diminution du prélèvement net global sur le réseau.

Les **revenus internationaux** reculent de 2,1 millions € (baisse de 8,5%) suite à une diminution des recettes de congestion résultant de la disponibilité accrue du nucléaire en Belgique et de la réduction des ventes dans le cadre d'échanges internationaux d'énergie en situations d'urgence.

Les **autres produits d'exploitation** sont restés stables par rapport à l'année précédente, à 29,9 millions €, et représentent principalement les contributions des clients et les revenus capitalisés propres.

Le **mécanisme de décompte** (13,0 millions €) couvre tant les écarts survenus au cours de l'exercice considéré par rapport au budget approuvé par le régulateur (+32,8 millions €) que la compensation d'anciens excédents nets de la période tarifaire précédente (-45,9 millions €). L'excédent opérationnel par rapport au budget des coûts et revenus autorisés par le régulateur doit être restitué aux consommateurs et ne fait donc pas partie des revenus. Cet excédent découle principalement de l'augmentation des revenus transfrontaliers (5,6 millions €) et de la diminution des coûts des services auxiliaires (37,4 millions €). Ces éléments ont été en partie compensés par une baisse des ventes tarifaires (2,2 millions €) et une hausse des impôts par rapport au budget (8,4 millions €).

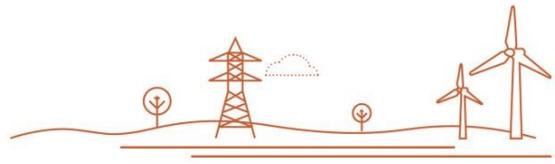
L'**EBITDA** (hausse de 16,8%) et l'**EBIT** (hausse de 22,1%) ont été principalement impactés par la hausse des amortissements suite à la croissance de la base d'actifs, la hausse des coûts de financement et l'augmentation de l'impôt courant à répercuter dans les tarifs, une évolution partiellement compensée par la légère diminution du bénéfice net régulé. La contribution des investissements mis en équivalence (HGRT, Ampacimon et Coreso) est restée stable à 1,0 million €.

Les **charges financières nettes** (+12,1%) ont augmenté de 4,0 millions € par rapport à la même période de l'année passée. Cette augmentation est principalement le résultat de frais d'intérêt associés au prêt de la BEI de 100 millions € prélevé au second semestre de 2018 et à la transaction préalable au refinancement d'une obligation de 500 millions € arrivant à échéance en mai 2019 au début de l'année 2019. Le coupon de cette nouvelle euro-obligation s'élève à 1,375%.

Le **bénéfice net normalisé** a augmenté de 15,7% pour s'établir à 65,0 millions €, principalement grâce aux éléments suivants :

1. Diminution de la **rémunération équitable** (baisse de 2,0 millions €) :
L'OLO moyen plus faible qu'au premier semestre de 2018 (baisse de 0,53%), partiellement compensé par une augmentation des capitaux propres suite à la réservation d'une partie du résultat de 2018 (80,4 millions €) et par l'augmentation de capital allouée aux activités régulées en Belgique (327,6 millions €) s'est traduit par une rémunération équitable de 20,6 millions €.
2. Augmentation des **incitants** (hausse de 0,3 million €) :
La poursuite de l'efficacité opérationnelle (hausse de 1,9 million €) et les bonnes performances de l'incitant influençable (hausse de 0,2 million €) ont été partiellement compensées par une baisse des performances au niveau de l'incitant concernant les capacités d'importation (baisse de 0,3 million €) et le welfare (baisse de 1,0 million €). De plus, le taux d'imposition moyen plus élevé a eu un effet négatif sur la contribution nette des incitants (baisse de 0,3 million €).





3. **Mark-up** plus élevé sur les investissements stratégiques (hausse de 6,5 millions €).
4. Provisions relative à la norme IAS 19 et fiscale en hausse (impact négatif de 2,5 millions €)
5. Compensation tarifaire des frais financiers liés à l'augmentation de capital comptabilisée en capitaux propres selon les normes IFRS (hausse de 6,3 millions €)
6. Autres (hausse de 0,1 million €) : représentant principalement des coûts d'emprunt capitalisés plus élevés (2,1 millions €) et de l'activation des frais de logiciels (1,8 million €) compensées par des effets d'impôts différés (3,7 millions €).

Aucun élément non récurrent n'ayant été comptabilisé au premier semestre 2019, le résultat reporté s'est établi à 65,0 millions €.

Le total **du bilan** a augmenté de 370,1 millions € pour s'établir à 6.279,3 millions €, principalement grâce au programme d'investissement et à l'augmentation de capital réalisée en juin 2019. La **dette financière nette** a diminué de 4,4% (2.701,9 millions €), le programme d'investissement d'Elia ayant principalement été financé par des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et le capital levé suite à l'émission de droits. Courant 2019, Elia a également remboursé les billets de trésorerie tirés à la fin de 2018 (50 millions €).

Les **capitaux propres** ont augmenté (hausse de 341,3 millions €) principalement en raison de la réservation du bénéfice 2019, de l'augmentation de capital allouée uniquement aux activités régulées en Belgique (327,6 millions €), moins la contribution des activités régulées au paiement du dividende pour 2018.

Aspects opérationnels

La charge totale a diminué de 3,1%, passant de 44,3 TWh fin juin 2018 à 42,9 TWh fin juin 2019. Le prélèvement net du réseau Elia a diminué de 5,3%, passant de 33,9 TWh fin juin 2018 à 32,1 TWh fin juin 2019. La diminution du prélèvement net des opérateurs du réseau de distribution s'explique principalement par la température plus élevée observée pendant les mois d'hiver en 2019 par rapport à la même période en 2018 ; alors que la diminution du prélèvement net des clients directs s'explique surtout par une hausse de la production locale associée à une baisse de la consommation brute. Ces fluctuations du prélèvement n'ont aucun impact financier sur Elia.

Fin juin 2019, la Belgique était à nouveau un importateur net d'électricité. L'importation nette a diminué sensiblement, passant de 7 TWh fin juin 2018 à 2,0 TWh fin juin 2019. L'importation totale a diminué de 22%, passant à 7,9 TWh, tandis que l'exportation d'électricité a augmenté de 88% à 5,9 TWh, principalement sous l'effet de l'utilisation de la nouvelle interconnexion avec la Grande-Bretagne (Nemo Link) pour exporter de l'électricité. Au total, les flux d'électricité entre la Belgique et ses voisins ont augmenté de 4%, à 13,8 TWh.

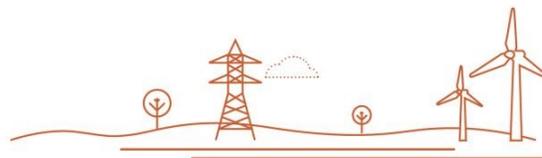
Investissements

Durant le premier semestre de 2019, Elia a encore accéléré ses investissements, lesquels ont atteint un montant net de 273,6 millions €³ en Belgique (Nemo compris), principalement dans le but d'intégrer les énergies renouvelables dans le réseau et de faciliter l'intégration du marché européen de l'énergie grâce aux interconnexions.

Les principaux investissements se rapportaient au réseau modulaire offshore (MOG) (57,6 millions €), aux projets d'interconnexion stratégiques tels qu'ALEGrO (34,1 millions €) et Brabo (15,2 millions €) ainsi qu'à des investissements dans la modernisation des lignes haute tension Mercator-Horta-Avelin (37,2 millions €). Enfin, Elia a finalisé son investissement dans Nemo Link (27,1 millions €) qui a été mis en service fin janvier 2019.

³ En excluant Nemo et en incluant la capitalisation des logiciels et les normes IAS 23 (Coûts d'emprunt) et IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients), cela représente 306,1 millions €.





2.1.B. Segment 50Hertz Transmission (Allemagne)

Chiffres clés

50Hertz Transmission chiffres clés (en millions EUR)	1H 2019	1H 2018*	Différence (%)
Total produits	664,7	599,5	10,9%
EBITDA	249,8	227,9	9,6%
EBIT	149,3	219,2	(31,9%)
<i>Éléments non récurrents</i>	(3,1)	2,2	n.r.
EBIT normalisée	152,4	217,0	(29,8%)
Charges financières nettes	(30,2)	(23,3)	29,4%
Charge d'impôt sur le résultat	(36,8)	(59,2)	(37,8%)
Résultat de la période	82,3	136,7	(39,8%)
Attribuable au Elia Groupe	65,8	88,1	(25,3%)
<i>Éléments non récurrents</i>	(2,2)	1,5	n.r.
Résultat normalisé	84,5	135,2	(37,5%)
Total du bilan	6.678,6	6.752,1	(1,1%)
Capitaux propres	1.454,1	1.491,8	(2,5%)
Dette financière nette	1.395,6	1.272,9	9,6%
Cash flow libre	34,3	278,7	(87,7%)

*En raison de la modification de la structure des segments à compter du deuxième semestre de l'exercice 2018, les données comparatives des segments ont été revues.

Les produits, charges, actifs et passifs sont repris dans le tableau à 100%.

Les chiffres comparatifs pour le total des actifs, le total des capitaux propres, la dette financière nette et le cash flow libre présentent la position au 31/12/2018.

Aspects financiers

Les produits d'exploitation totaux de 50Hertz Transmission ont augmenté de 10,9% par rapport à la même période de l'année passée. En raison de modifications du cadre légal, la rémunération des activités offshore a été modifiée pour devenir un mécanisme de coûts majoré (cost-plus), rémunérée par une surcharge offshore distincte à compter de 2019. Par conséquent, la présentation des produits d'exploitation a été modifiée pour refléter cette modification de la réglementation.

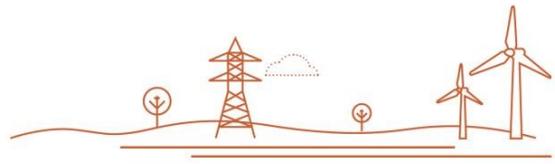
Les produits d'exploitation totaux sont présentés plus en détail dans le tableau ci-dessous.

Revenus détaillés (en millions EUR)	1H 2019	1H 2018	Différence (%)
Produits d'exploitation issus de la régulation par incitant	382,2	520,6	(26,6%)
Produits d'exploitation issus de la régulation offshore	165,8	0	n.r.
Revenus de l'énergie	81,1	49,4	64,2%
Subventions et autres revenus	35,6	29,5	20,7%
Total des produits et autres produits	664,7	599,5	10,9%

Les produits d'exploitation issus de la régulation par incitant sont principalement constitués des tarifs de réseau. Le principal facteur est la rémunération régulatoire des activités onshore (revenue cap). La section comprend également la compensation des écarts par rapport aux budgets approuvés et le règlement de l'ancien mécanisme de partage des coûts offshore jusqu'en 2018.

Les produits d'exploitation issus de la régulation par incitant ont diminué de 138,4 millions €, principalement en raison de la suppression des coûts offshore du 'revenue cap' pour les intégrer dans une surcharge séparée (baisse de 200,6 millions €). Avec le début de la nouvelle période régulatoire, la rémunération des dépenses opérationnelles a été actualisée avec les frais réels de l'année de base 2016 (hausse de 19,5 millions €). De plus, plusieurs coûts





énergétiques répercutés ont augmenté par rapport au premier semestre de 2018, comme le redispatching (hausse de 26,7 millions €) et les services auxiliaires (hausse de 13,4 millions €).

Les **produits d'exploitation issus de la régulation offshore** incluent tous les produits d'exploitation générés par la nouvelle surcharge de réseau offshore. Cela inclut la rémunération des frais propres de 50Hertz associés au raccordement de parcs éoliens offshore ainsi que des coûts offshore imputés à 50Hertz par des tiers, comme d'autres gestionnaires de réseau de transport.

Au premier semestre de 2019, 165,8 millions € ont été générés par la nouvelle surcharge offshore, dont 103,7 millions € étaient associés aux frais propres de raccordement au réseau offshore (hausse de 20,8 millions €) et 62,1 millions € étaient des frais de tiers répercutés.

Les **revenus de l'énergie** consistent en l'ensemble des revenus d'exploitation ayant trait au fonctionnement du système. Ils sont généralement associés aux coûts des services auxiliaires correspondants imputés à des tiers, par ex. mesures de redispatching, centrales de réserve et groupes d'équilibrage. La section inclut également les produits d'exploitation générés par la vente aux enchères de capacités d'interconnexion.

Les revenus de l'énergie ont augmenté de 31,6 millions € par rapport au premier semestre de 2018. Le moteur principal comprend une augmentation des imputations à d'autres gestionnaires de réseau de transport pour des mesures de redispatching (+11,4 millions €) et un nouveau mécanisme de partage des coûts pour les coûts des centrales de réserve (+27,2 millions €), partiellement compensés par une baisse des revenus issus des groupes d'équilibrage (baisse de 6,1 millions €).

Les **subventions et autres revenus** comprennent tous les autres produits d'exploitation. Les principaux éléments sont les revenus issus de travaux propres capitalisés, de l'amortissement des contributions clients ou des subventions de l'UE et les revenus issus des services ou projets réalisés pour le compte de tiers.

Les subventions et autres revenus ont augmenté de 6,1 millions €, notamment en raison d'une augmentation du revenu sur le propre travail capitalisé (hausse de 1,8 million €), de l'amortissement d'une subvention de l'UE pour la ligne de couplage sud-ouest (hausse de 1,1 million €) et le paiement de compensations pour des dommages et intérêts (hausse de 2,8 millions €).

L'**EBITDA** a augmenté de 21,9 millions € (hausse de 9,6%). La rémunération des investissements onshore (pour les mesures d'investissement) a diminué (baisse de 32,6 millions €) avec le début de la nouvelle période régulatoire : les projets achevés ont maintenant été rétribués via le mécanisme de l'année de base. Parallèlement, la rémunération des mesures d'investissement a diminué. De plus, le rendement régulé des fonds propres a diminué de 9,05% à 6,91%. Les revenus régulatoires générés par le mécanisme de l'année de Base ont augmenté (hausse de 49,5 millions d'euros) grâce aux projets d'investissements onshore achevés qui ont été reportés à l'année de base et ont mis à jour les revenus OPEX onshore au début de la nouvelle période régulatoire. La rémunération de l'investissement offshore a augmenté (hausse de 10,2 millions d'euros) du fait de la croissance de l'actif et de la mise en service de Ostwind 1, mais a été partiellement compensée par la baisse du rendement régulé des fonds propres applicable à compter du début de la nouvelle période de régulation en 2019. Les charges de personnel ont augmenté par rapport à la même période de l'année dernière, après une croissance continue de l'activité (baisse de 3,5 millions d'euros), ce qui a également entraîné une augmentation du propre travail capitalisé (hausse de 1,8 million €). Enfin, l'EBITDA a aussi été impacté par le traitement de frais de leasing lié à l'adoption de la norme IFRS 16 (hausse de 3,7 millions €) et les mécanismes de décompte des années précédentes (baisse de 5,3 millions €).

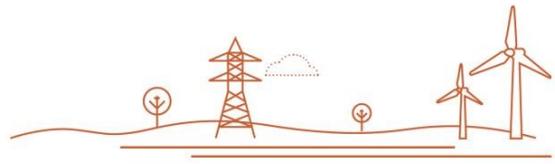
L'**EBIT normalisé** a diminué de 64,6 millions € (baisse de 29,8%) dû à la masse importante des provisions pour servitude légale libérée en 2018 suite à une réévaluation dans le cadre d'un audit fiscal (baisse de 69,2 millions €). Au premier semestre de 2019, une tranche supplémentaire de 2,9 millions € a été libérée. Les amortissements ont augmenté (baisse de 25,6 millions €), principalement en raison de la mise en service partielle d'Ostwind 1 en décembre 2018 (baisse de 19,9 millions €) et de la composante amortissements du leasing conformément à la norme IFRS 16 (baisse de 3,3 millions €). En tenant compte d'un coût non récurrent de 3,1 millions € pour les mécanismes de décompte de la période régulatoire précédente, l'**EBIT** s'est élevé à 149,3 millions €.

Si l'on exclut l'impact de la libération unique de la provision pour servitude en 2018, l'**EBIT normalisé** aurait légèrement augmenté (+1,2%), ce qui témoigne de la solide performance opérationnelle de 50Hertz malgré la chute du rendement des capitaux propres avec le début de la troisième période régulatoire.

Le **bénéfice net normalisé** a régressé pour s'établir à 84,5 millions € (baisse de 37,5%) sous l'effet des éléments suivants :

1. Diminution de la rémunération des investissements onshore (baisse de 32,6 millions €) ;
2. Augmentation des revenus de l'année de base (hausse de 49,5 millions €) ;
3. Augmentation de la rémunération des investissements offshore (hausse de 10,2 millions €) ;
4. Diminution de la libération de provisions (baisse de 66,0 millions €) ;





5. Augmentation des amortissements (baisse de 25,7 millions €) ;
6. Augmentation des charges financières nettes (baisse de 6,9 millions €), principalement due à une diminution de la capitalisation des coûts d'emprunt après la fin de la construction d'Ostwind 1 (baisse de 5,3 millions €) et à l'adoption de la norme IFRS 16 (baisse de 0,5 million €) ;
7. Diminution des impôts (hausse de 20,8 millions €).

Le **total du bilan** a diminué de 73,5 millions € par rapport à la fin de l'année 2018, principalement sous l'effet d'une réduction de la position de trésorerie EEG, alors que les investissements étaient financés par le fonds de roulement et le cash-flow d'exploitation. Le premier semestre de 2019 a enregistré un **cash-flow libre** positif de 34,3 millions €, dont -54,2 millions € provenaient du mécanisme EEG. Aucune nouvelle dette n'a été émise au cours du premier semestre 2019. La **dette financière nette** a augmenté (hausse de 122,7 millions €) principalement à cause du financement du programme d'investissement en cours et du paiement du dividende à Eurogrid International SA. La position de trésorerie EEG à fin juin s'élevait à 805,2 millions €.

Aspects opérationnels

Un volume net de 22,9 TWh a été prélevé sur le réseau de 50Hertz, soit une diminution de 7,6% par rapport à la même période l'année passée (24,8 TWh). En 2019, 50Hertz a une nouvelle fois été exportateur net d'électricité, avec des exportations nettes de 25,9 TWh (25,8 TWh au premier semestre 2018). 6,8 TWh d'électricité ont été importés et 32,7 TWh exportés (6,6 TWh et 32,4 TWh au premier semestre 2018). À fin juin, la charge maximale était de 8,7 GW (8,5 GW en juin 2018).

Investissements

Afin de satisfaire aux besoins des utilisateurs du réseau, 50Hertz Transmission a investi 114,1 millions € durant le premier semestre 2019, un montant supérieur de 10% aux investissements consentis durant le premier semestre 2018 (104,0 millions €).

Un total de 73,2 millions € a été investi pour des projets onshore, tandis que les investissements offshore s'élevaient à 40,9 millions €. Les investissements onshore les plus importants ont été consentis pour la construction du poste Altdöbern (9,1 millions €), le renforcement de pylônes à haute tension afin d'accroître la sécurité opérationnelle (7,2 millions €), la modernisation du réseau de télécommunications (6,4 millions €), la ligne CC sud-est (6,4 millions €) et la restructuration et le renforcement de la ligne aérienne de Wolmirstedt à Güstrow (4,5 millions €). Les investissements offshore ont principalement concerné le raccordement offshore d'Ostwind 1 (19,1 millions €), d'Ostwind 2 (15,0 millions €) et les projets d'interconnexion offshore Kriegers Flak Combined Grid Solution (3,2 millions €) et Hansa Power Bridge (3,0 millions €).





2.1.C. Segment des activités non régulées (incluant Nemo Link)

Chiffres clés

Activités non-régulées (comprenant Nemo Link) (en millions EUR)	1H 2019	1H 2018*	Différence (%)
Total produits	4,2	5,9	(28,8%)
Entreprises mises en équivalence	3,8	0,3	n.r.
EBITDA	(1,3)	(5,6)	(76,7%)
EBIT	(1,5)	(6,8)	(78,0%)
<i>Éléments non récurrents</i>	(3,5)	(3,1)	(11,9%)
EBIT normalisée	2,0	(3,7)	(154,2%)
Charges financières nettes	(1,0)	3,9	(125,4%)
Charge d'impôt sur le résultat	7,5	(0,1)	n.r.
Résultat de la période	4,9	(3,0)	(263,8%)
<i>Attribuable au Elia Groupe</i>	5,0	(2,1)	(341,5%)
<i>Éléments non récurrents</i>	0,0	2,7	n.r.
Résultat normalisé	4,9	(5,7)	(185,8%)
Total du bilan	1.739,3	1.677,9	3,7%
Capitaux propres	1.210,4	1.052,7	15,0%
Dettes financières nettes	388,5	507,6	(23,5%)

*En raison de la modification de la structure des segments à compter du deuxième semestre de l'exercice 2018, les données comparatives des segments ont été revues.

EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) = résultat des activités opérationnelles + quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)

EBITDA = EBIT + amortissements + variations des provisions

Éléments non récurrents : pour de plus amples informations concernant les éléments non récurrents, veuillez-vous référer au point 7.

Capitaux propres = capitaux propres attribuables aux propriétaires de l'entreprise et aux détenteurs de titres hybrides

Dettes financières nettes = emprunts et dettes financières non courants et courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Les chiffres comparatifs pour le total des actifs, le total des capitaux propres et la dette financière nette présentent la position au 31/12/2018.

Aspects financiers

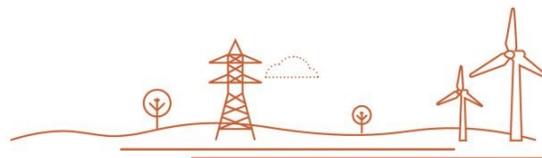
Le produit d'exploitation des activités non régulées a diminué de 28,8% par rapport à la même période un an plus tôt. Les produits d'exploitation générés par EGI ont augmenté, passant de 3,4 millions € à 4,1 millions € car davantage de services d'ingénierie propriétaire ont été rendus par rapport à 2018. Cette augmentation a été plus que compensée par une baisse des produits d'exploitation issus d'autres activités non régulées et de la vente de GridLab au cours du second semestre de 2018 (baisse de 1,2 million €).

La contribution de Nemo Link au premier semestre de 2019 représente 3,8 millions €. L'interconnexion a été mise en service fin janvier 2019. Depuis lors, 2.742,1 GWh de flux commerciaux ont déjà été échangés entre la Belgique et la Grande-Bretagne, avec une disponibilité globale de 98,5%. Malgré cette disponibilité élevée de l'interconnexion, les performances de Nemo Link ont été impactées par les faibles écarts entre les prix de l'électricité durant le premier semestre de 2019, sous l'effet de prix du CO₂ plus élevés en Europe continentale et de prix du gaz faibles au Royaume-Uni en raison de la clémence de l'hiver. Des réductions plus importantes que prévu ont également affecté les revenus de NemoLink pour le premier semestre de 2019.

L'EBIT normalisé s'est amélioré pour passer à 2,0 millions € suite à la contribution positive de NemoLink (3,8 millions €) partiellement compensée par la perte opérationnelle d'EGI (0,4 million €) et d'autres coûts non régulés (1,4 million €). Compte tenu du coût non récurrent associé à la réorganisation en cours de la structure du groupe (baisse d'1,3 million €) et des mécanismes de décompte (baisse de 2,2 millions €), l'EBIT rapporté s'élève à 1,5 million €.

La charge financière nette a augmenté à 1,0 million €, résultant principalement de la charge d'intérêt liée à l'obligation senior de 300 millions € contractée au second semestre de 2018 pour financer l'acquisition de la participation supplémentaire dans Eurogrid (2,3 millions €) et compensée dans une certaine mesure par des produits d'intérêt sur des avances de fonds fournies à Nemo Link pendant la phase de construction. Suite à l'émission de droits à la fin de juin, ces avances de fonds ont été remboursées et Nemo Link est financée conformément au cadre réglementaire en





vigueur en Belgique (33% de fonds propres/66% de dettes). Le résultat financier de l'exercice précédent était fortement impacté par des coûts de couverture non récurrents (3,9 millions €) et un gain financier non récurrent (9,2 millions €) associé à l'acquisition d'une participation supplémentaire dans Eurogrid.

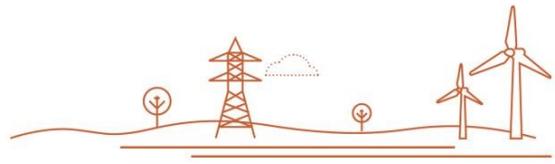
Le **bénéfice net normalisé** s'est établi à 4,9 millions €, principalement en raison de la contribution de Nemo Link (hausse de 3,8 millions €), d'un crédit d'impôt sur les charges d'intérêt associées aux titres hybrides (hausse de 3,2 millions €) et compensé par la charge d'intérêt liée à l'obligation senior contractée au second semestre de 2018 (baisse de 1,8 million €) et la perte d'EGI (baisse de 0,4 million €).

Le total **du bilan** a augmenté de 61,4 millions € pour s'établir à 1.739,3 millions € sous l'effet de la levée de capital dont 107,8 millions € ont été alloués au segment non régulé pour financer les activités de NemoLink et compensée par la contribution des activités non régulées au paiement du dividende de 2018. Par conséquent, la **dette financière nette** a diminué de 119,1 millions € pour s'établir à 388,5 millions €.

2.2 Réconciliation par segment

30 juin 2019	2019	2019	2019	2019	2019
Group results per segment (in million EUR)	Elia Transmission	50Hertz Transmission	Activités non régulées (incluant Nemo Link)	Ecritures de consolidation & transactions entre segments	Elia Groupe
Total produits	499,0	664,7	4,2	(8,4)	1.159,5
Entreprises mises en équivalence	1,0	0,0	3,8	0,0	4,8
EBITDA	209,8	249,8	(1,3)	0,0	458,3
Amortissements et réductions de valeurs, variation des provisions	(75,9)	(100,5)	(0,2)	(0,1)	(176,7)
EBIT	133,9	149,3	(1,5)	(0,1)	281,6
Charges financières nettes	(36,7)	(30,2)	(1,0)	(0,1)	(68,0)
Charge d'impôt sur le résultat	(32,2)	(36,8)	7,5	0,1	(61,5)
Résultat normalisé	65,0	84,5	4,9	0,0	154,4
Résultat de la période	65,0	82,3	4,9	0,0	152,1
<i>Intérêts minoritaires</i>					16,4
<i>Titres hybride</i>					9,6
Résultat de la période attribuable aux propriétaires des actions normales					126,2
Total du bilan	6.279,3	6.678,6	1.739,3	(568,9)	14.128,3
Dette financière nette	2.701,9	1.395,6	388,5	0,0	4.486,0





3. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2019

Importantes avancées dans plusieurs investissements cruciaux en Belgique et en Allemagne

Nemo Link – Belgique

L'exploitation commerciale de Nemo Link a débuté le 30 janvier 2019. L'interconnexion, qui offre une capacité de 1 000 MW et permet d'alimenter jusqu'à 500.000 ménages, est une initiative conjointe des gestionnaires de réseau de transport belge et britannique Elia et National Grid, qui ont créé une joint-venture à cet effet. Ce projet sans précédent pour Elia constitue la première connexion électrique directe entre la Belgique et la Grande-Bretagne. De plus, il s'agit de la toute première construction par Elia d'une interconnexion sous-marine, qui représente également la première utilisation pour Elia de la technologie HVDC (high-voltage direct current ou courant continu à haute tension).

La mise en service de cette interconnexion représente une nouvelle étape importante dans l'intégration du réseau d'électricité européen et encourage la transition vers un système énergétique durable et abordable. Les interconnexions sont vitales, notamment pour l'intégration d'énergies renouvelables à grande échelle, où l'excédent d'électricité produite peut être commercialisé à des prix favorables au niveau européen. Elles constitueront en outre pour Elia d'autres manières de garantir la sécurité de l'approvisionnement.

À la fin juin 2019, 2.742,1 GWh de flux commerciaux ont déjà été échangés entre la Belgique et la Grande-Bretagne, avec une disponibilité globale de 98,5%.

Réseau modulaire offshore – Belgique

Les travaux du réseau modulaire offshore (MOG ou Modular Offshore Grid) progressent bien. En avril, la plateforme a été installée avec succès sur l'enveloppe. La prise offshore rassemblera l'électricité générée par quatre parcs éoliens (Rentel, Seastear, Mermaid et Northwester 2) et l'acheminera vers l'intérieur du pays par des câbles sous-marins. Dans le courant de mai/juin, les deux câbles offshore ont été tirés sur la plage de Zeebruges et raccordés aux câbles onshore souterrains existants menant au poste à haute tension Stevin à Zeebruges. La poursuite des travaux d'installation et de finition du câblage et le raccordement à la plateforme se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'août. En acheminant l'énergie renouvelable générée par les parcs éoliens vers la terre ferme de manière sûre et efficace, le MOG joue un rôle essentiel dans la transition vers davantage d'énergies renouvelables et contribue à une plus grande sécurité d'approvisionnement. Le projet devrait devenir pleinement opérationnel d'ici à fin septembre 2019.

Projet ALEGrO – Belgique

Les travaux concernant la première interconnexion électrique entre la Belgique et l'Allemagne progressent bien. En parallèle, trois sous-projets sont en cours à l'heure qu'il est, à savoir : la construction d'une liaison souterraine de 49 km le long des infrastructures existantes (l'autoroute E40, la ligne de train à grande vitesse, etc.) entre le poste de transformation de Lixhe et le point de raccordement avec Amprion, à la frontière allemande ; la station de conversion de Lixhe, dans la commune de Visé, qui assurera le lien entre la liaison ALEGrO et le réseau existant ; et la réalisation d'un microtunnel qui permettra aux câbles de passer sous la Meuse et le canal Albert à hauteur du viaduc de Cheratte. Elia prévoit qu'ALEGrO devienne opérationnel en 2020.

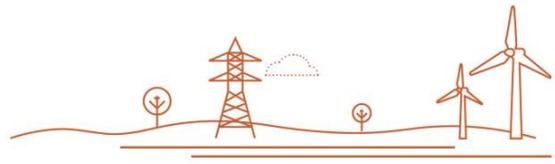
Projet Brabo – Belgique

Le projet Brabo s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau électrique belge et est capital pour garantir l'approvisionnement de l'ensemble de la Belgique en général et, plus particulièrement, de la zone portuaire d'Anvers. La seconde phase du projet Brabo est actuellement en cours. La ligne à haute tension de 150 kV existante est en cours de rénovation pour passer à une connexion 380 kV sur la rive droite dans le district d'Anvers de Berendrecht-Zandvliet-Lillo et la commune de Stabroek. La liaison avec la rive gauche d'Anvers est réalisée au travers de la construction d'un pylône de 192 mètres de chaque côté de l'Escaut, ce qui garantira un passage sûr des bateaux sous la ligne à haute tension. Le pylône sera le deuxième pylône le plus haut d'Europe, et le plus haut du Benelux. La seconde phase du projet Brabo devrait se terminer en décembre 2020.

Ventilus – Belgique

Le gouvernement flamand et Elia ont proposé ensemble des plans pour le projet « Ventilus » en Flandre-Occidentale. Connectée à la ligne Stevin existante, cette solution de réseau robuste ouverte aux évolutions futures fournira un accès fiable à l'énergie éolienne renouvelable actuelle et future, offshore et onshore, ainsi que des opportunités d'interconnexion plus poussées, tout en soutenant l'économie locale. La liaison d'une production d'électricité renouvelable





supplémentaire au réseau via Ventilus représente une nouvelle étape décisive vers un système d'énergies plus durable. L'énergie éolienne constitue la plus importante source de génération d'énergie renouvelable en Belgique (8% du mix énergétique total) et il existe des plans spécifiques visant à étendre la capacité éolienne grâce à une seconde zone de concession pour l'éolien offshore dans la partie belge de la mer du Nord. Ventilus, une ligne à haute tension de 380 kV d'une capacité de 6 GW, n'assurera pas seulement le transfert de cette électricité additionnelle de la mer du Nord aux consommateurs onshore, mais augmentera également la sécurité d'approvisionnement. Des parties prenantes externes sont impliquées à un stade très précoce pour définir le corridor le plus optimal et les mesures d'atténuation adéquates. Par l'organisation de plusieurs réunions de consultation, le gouvernement flamand et Elia veulent impliquer le plus possible les résidents et groupes d'intérêts locaux dans ce projet.

Ostwind 1 – Allemagne

Au terme de trois années de construction et avec un volume d'investissement total d'environ 1,3 milliard €, l'énergie renouvelable est dorénavant transportée des deux parcs éoliens offshore Wikinger et Arkona vers le poste de Lubmin. C'est la première fois qu'un raccordement au réseau est mis en œuvre dans la mer Baltique sous la forme d'un système de courant alternatif triphasé 220 kV, permettant un transfert d'électricité plus important. Au poste de Lubmin, la tension est transformée en 380 kV et injectée dans le système de transmission 50Hertz.

Ostwind 2 – Allemagne

Parallèle à Ostwind 1, Ostwind 2, qui sera à l'avenir aussi raccordé au poste onshore de Lubmin, offrira une capacité de 733 MW d'énergie renouvelable venant de deux parcs éoliens offshore de la mer Baltique (Arcadis-Ost 1 et Baltic Eagle) pour alimenter le réseau à haute tension de 50Hertz, représentant une autre étape clé vers l'aboutissement de la transition énergétique allemande.

Les travaux préparatoires du projet Ostwind 2 entamés dans la mer Baltique en 2018 se poursuivent en 2019 avec les travaux de dégagement de l'itinéraire en eaux peu profondes. Outre des investigations géotechniques et géophysiques préalables dans la zone de passage futur des câbles, des études de sol seront également effectuées dans la zone d'atterrissage du câble sous-marin dans le Greifswalder Bodder à proximité de Lubmin. Par ailleurs, la production des câbles pour les tests de conformité a débuté en avril.

Kriegers Flak Combined Grid Solution – Allemagne

Les travaux liés au projet Kriegers Flak Combined Grid Solution avancent bien. Il s'agit de la première interconnexion hybride entre deux parcs éoliens offshore nationaux. Sa capacité de transfert s'élève à 400 MW. Durant le premier semestre de 2019, les travaux de génie civil et la construction de la station de conversion dos-à-dos se sont poursuivis à Bentwisch. Les tests de la solution de réseau combinée devraient commencer à la fin de l'année.

Progrès significatifs dans les technologies permettant la transition énergétique

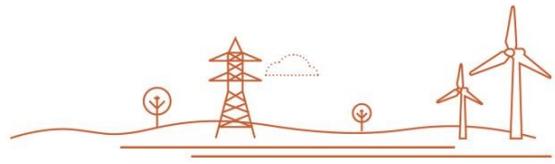
Lancement d'IO.Energy, un écosystème intersectoriel visant à optimiser le confort et la facture énergétique des utilisateurs finaux

Le 21 février 2019, les gestionnaires de réseau Elia, Fluvius, ORES, Sibelga et Resa ont lancé IO.Energy (Internet of Energy), un projet belge unique et novateur qui contribuera au développement de nouveaux services par un échange de données entre tous les acteurs du marché de l'énergie. Ce projet est mené en collaboration avec des entreprises, des instituts de recherche et des services publics. Il met l'accent sur les utilisateurs finaux, qui pourront adapter leur génération d'énergie et leur consommation à leurs besoins actuels en utilisant une plateforme de communication numérique. IO.Energy fournira une capacité plus flexible, offrant ainsi des réponses supplémentaires aux problèmes posés par la nature de plus en plus intermittente des sources de génération d'énergie vu l'essor des sources d'énergies renouvelables. Après avoir évalué différents cas d'utilisation, huit cas ont été considérés comme étant suffisamment développés et seront testés en profondeur au cours des prochains mois pendant la phase de « sandboxing » afin de démontrer leur pertinence et leur valeur ajoutée pour les consommateurs.

Transactions réussies sur le marché des capitaux par Elia System Operator SA

Le 7 janvier 2019, Elia a lancé avec succès une euro-obligation pour un montant de 500 millions € dans le cadre de son programme EMTN de 5 milliards €. L'obligation senior arrivera à échéance en 2026 et est assortie d'un coupon annuel de 1,375%. Le produit de la nouvelle obligation a été utilisé pour refinancer une euro-obligation de 500 millions € arrivée à échéance en mai 2019. Par cette transaction, Elia a tiré parti des conditions de marché favorables pour gérer proactivement sa position de liquidité et réduire son coût moyen de la dette au profit des consommateurs.





Le 18 juin 2019, Elia a conclu avec succès une augmentation de capital suite à une offre publique de 7.628.104 nouvelles actions, rassemblant un montant total de 434,8 millions €. L'opération marque la plus grosse offre avec droits des trois dernières années sur Euronext Bruxelles. Le prix de souscription pour cette offre avec droits « 1 pour 8 » (une nouvelle action pour huit droits de préférence) était fixé à 57,00 €, ce qui impliquait une décote du TERP (theoretical ex-right price, prix théorique ex-droit) de 8,03%. Alors que cette transaction à faible décote était lancée sur fond de marchés volatils, la souscription des actionnaires existants pendant la période de souscription a atteint un niveau écrasant de 92%. Par la suite, les actions non souscrites ont été offertes avec succès aux investisseurs institutionnels dans un placement rump. Le produit de l'offre sera en partie utilisé pour le projet Nemo Link, qui était entièrement financé par la dette pendant la phase de construction et est entré en activité en janvier 2019. 108 millions € de ce montant seront utilisés pour remplacer par des capitaux propres la part du projet Nemo Link qui était financée en interne. La partie excédentaire du produit de l'offre sera utilisée pour financer les activités régulées en Belgique (et augmenter la part de capitaux propres dans celles-ci) conformément au nouveau cadre réglementaire et aux fins générales de l'entreprise.

KfW actionnaire direct dans Eurogrid GmbH

Le 18 juin 2019, Eurogrid International SCRL a transféré 20 pour cent de sa participation dans Eurogrid GmbH à KfW. À la même date, Elia System Operator SA a acquis 20 pour cent des parts dans Eurogrid International SCRL, qui a été convertie en une SA. Suite à ces transactions, Elia System Operator SA détient actuellement l'entière responsabilité des actions dans Eurogrid International SA, alors que la participation d'Eurogrid GmbH est maintenant scindée entre Eurogrid International SA (80%) et KfW (20%). Les transactions ne changent pas l'équilibre des pouvoirs entre KfW et Elia System Operator SA, étant les derniers actionnaires indirects de 50Hertz Transmission GmbH.

Statut de la séparation des comptabilités entre les activités régulées en Belgique et les activités régulées en dehors de la Belgique ou non régulées

Elia progresse dans la mise en œuvre d'un projet de réorganisation interne visant à isoler et à séparer les activités régulées en Belgique d'Elia de ses activités régulées en dehors de la Belgique ou non régulées, afin d'éviter tout risque de subventions croisées entre les activités régulées en Belgique et les activités régulées en dehors de la Belgique ou les activités non régulées, qui émane de la nouvelle méthodologie tarifaire pour 2020-2023. La CREG a confirmé qu'une telle réorganisation convient à ces fins. Cette réorganisation fournira par conséquent un cadre adapté pour l'évolution future des activités non régulées d'Elia. La structure envisagée pourrait impliquer un « push down » de ses activités régulées belges vers une filiale nouvellement constituée.

4. PERSPECTIVES ET AUTRES INFORMATIONS⁴

Le groupe Elia garde bon espoir de réaliser un rendement ajusté des capitaux propres (RoE adj.⁵) compris entre 7 et 8% en 2019.

- En **Belgique**, nous restons positifs quant à notre capacité à dégager un rendement régulé compris entre 5 et 6% malgré la diminution de l'OLO belge à 10 ans. Ayant investi 273,6 millions € au premier semestre et réalisé de beaux progrès au niveau des projets d'interconnexion stratégique comme Brabo, ALEGrO et avec le réseau offshore modulaire en passe d'être mis en service au second semestre 2019, nous sommes sur la bonne voie pour réaliser des investissements d'environ 700 millions €.
- Les prévisions de résultats pour l'**Allemagne** restent positives et nous restons confiants quant à notre capacité à dégager un rendement des capitaux propres compris entre 8 et 10%. Avec des dépenses d'investissement de 114,1 millions € au cours des six premiers mois de l'année et les bons progrès réalisés dans le cadre du projet Ostwind 2, nous sommes sur la bonne voie pour réaliser le programme d'investissement annoncé de 420 millions € pour l'exercice 2019.

⁴ Les déclarations ci-dessous sont de nature prospective ; il est possible que les résultats futurs s'en écartent sensiblement.

⁵ Défini comme étant le résultat attribuable aux propriétaires d'actions ordinaires / Capitaux propres attribuables aux propriétaires d'actions ordinaires





5. RAPPORT D'EXAMEN DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés relatifs à la période de six mois clôturée le 30 juin 2019 joints au présent communiqué de presse ont été revus par le collège des commissaires.

6. CALENDRIER FINANCIER

- | | |
|--|------------------|
| ○ Déclaration intermédiaire T3 2019 | 29 novembre 2019 |
| ○ Publication des résultats annuels 2019 | Début mars 2020 |
| ○ Publication du rapport annuel 2019 | Début avril 2020 |
| ○ Assemblée générale des actionnaires | 19 mai 2020 |

7. ELEMENTS NON RECURRENENTS – TABLEAU DE RECONCILIATION

(en millions EUR) Période se terminant le 30 juin 2019	Elia Transmission	50 Hertz Transmission (100%)	Activités non-régulées (incl. Nemo Link) (100%)	Ecritures de consolidation	Elia Groupe
EBIT - Eléments non récurrents					
Mécanisme régulateur de décompte	0,0	(3,1)	(2,2)	0,0	(5,3)
Coûts de réorganisation interne	0,0	0,0	(1,3)	0,0	(1,3)
Totale EBIT - éléments non récurrents	0,0	(3,1)	(3,5)	0,0	(6,6)
Résultat financier net non récurrents	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Totale Avant impôts - éléments non récurrents	0,0	(3,1)	(3,5)	0,0	(6,6)
Impôt lié	0,0	0,9	3,5	0,0	4,4
Résultat net - éléments non récurrents	0,0	(2,2)	(0,0)	0,0	(2,2)

(en millions EUR) Période se terminant le 30 juin 2018	Elia Transmission	50Hertz Transmission (100%)	Activités non-régulées (incl. NemoLink) (100%)	Ecritures de consolidation	Elia Groupe
EBIT - Eléments non récurrents					
Mécanisme régulateur de décompte	0,0	2,2	0,0	1,4	3,6
Mise en équivalence 50Hertz (60% résultat net)	0,0	0,0	0,0	(0,6)	(0,6)
Frais acquisition 50Hertz	0,0	0,0	(3,1)	0,0	(3,1)
Total EBIT - éléments non récurrents	0,0	2,2	(3,1)	0,8	(0,1)
Résultat financier net non récurrents	0,0	0,0	(4,4)	0,0	(4,4)
Réévaluation participation Eurogrid International	0,0	0,0	9,2	0,0	9,2
Total avant impôts - éléments non récurrents	0,0	2,2	1,7	0,8	4,7
Impôt lié	0,0	(0,7)	1,1	(0,2)	0,1
Résultat net - éléments non récurrents	0,0	1,5	2,7	0,6	4,8



À propos du groupe Elia

DANS LE TOP 5 EUROPÉEN

Le groupe Elia est actif dans le transport d'électricité et veille à chaque instant à l'équilibre entre production et consommation. Nous approvisionnons 30 millions d'utilisateurs finaux en électricité et gérons 18 990 km de liaisons à haute tension via nos filiales en Belgique (Elia) et dans le nord-est de l'Allemagne (50Hertz). Notre groupe figure ainsi parmi les 5 plus grands gestionnaires de réseau européens. Avec un taux de fiabilité de 99,999 %, nous mettons un réseau électrique robuste au service de la communauté et du bien-être socio-économique. Nous voulons également servir de catalyseur à une transition énergétique réussie vers un système énergétique fiable, durable et abordable.

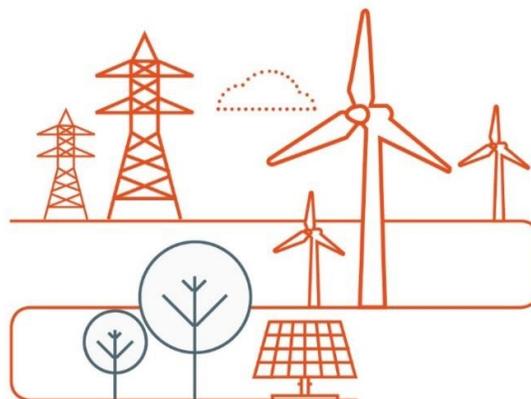
NOUS RÉALISONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le groupe Elia stimule l'intégration du marché européen de l'énergie et la décarbonisation de notre société en développant les liaisons internationales à haute tension et en intégrant une part sans cesse croissante d'énergie renouvelable. En parallèle, le Groupe innove dans ses systèmes opérationnels et développe de nouveaux produits de marché afin que de nouvelles technologies et de nouveaux acteurs de marché aient accès à notre réseau. Le groupe Elia concrétise ainsi la transition énergétique.

Sièges

Elia System Operator
Boulevard de l'Empereur 20
1000 Bruxelles - Belgique

50Hertz GmbH
Heidestraße 2
D-10557 Berlin – Allemagne



DANS L'INTÉRÊT DE LA COMMUNAUTÉ

Acteur central dans le système énergétique, le groupe Elia agit dans l'intérêt de la communauté. Nous adaptons constamment notre réseau de transport au mix énergétique qui évolue rapidement et intègre toujours plus d'énergie renouvelable. Nous veillons aussi à réaliser nos investissements dans les délais et les budgets impartis, tout en garantissant une sécurité maximale. Nous adoptons une gestion proactive des parties prenantes lors de la réalisation de nos projets : nous entamons une communication bilatérale avec tous les acteurs concernés dès le début du processus. Nous mettons également notre expertise à disposition du secteur et des autorités compétentes pour aider à construire le système énergétique de demain.

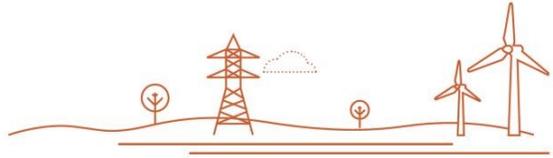
OUVERTURE INTERNATIONALE

Outre ses activités de gestionnaire de réseau de transport, le groupe Elia fournit aussi des services de consultance à des clients internationaux via Elia Grid International (EGI). Elia fait également partie du consortium Nemo Link qui exploite la première interconnexion électrique sous-marine entre la Belgique et la Grande-Bretagne.

Le groupe Elia opère sous l'entité juridique Elia System Operator, une entreprise cotée en bourse dont l'actionnaire de référence est le holding communal Publi-T.

www.elia.be/www.eliagroup.eu





ANNEXES :

1. DÉCLARATION PORTANT SUR L'IMAGE FIDÈLE DONNÉE PAR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS ET SUR LE CARACTÈRE FIDÈLE DU RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

Les soussignés, Chris Peeters, président du comité de direction et Chief Executive Officer, et Catherine Vandendorre, Chief Financial Officer, déclarent qu'à leur connaissance :

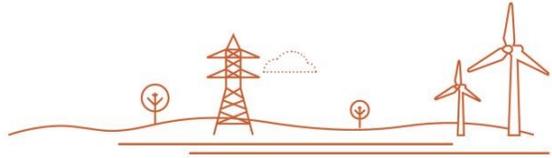
a) les états financiers consolidés semestriels résumés, établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des performances financières de la société et des entreprises comprises dans la consolidation ;

b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des Art. 13 §§ 5 et 6 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché régulé.

Bruxelles, le 25 juillet 2019

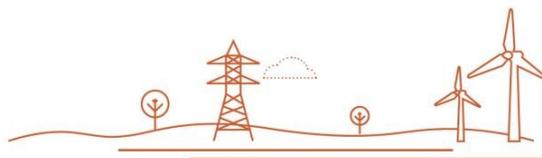
Catherine Vandendorre
Chief Financial Officer

Chris Peeters
Président du comité de direction et Chief Executive Officer



2. RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

- Chiffres clés présentés aux sections 1 et 2 du communiqué de presse
- Faits marquants du premier semestre 2019, présentés à la section 3 du communiqué de presse
- Le rapport d'examen du collège des commissaires concernant les états financiers intermédiaires consolidés résumés

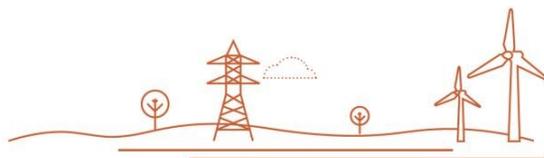


3. ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

État consolidé résumé de la situation financière

(en millions EUR)	Annexes	30 juin 2019	31 décembre 2018
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS		11.708,1	11.362,8
Immobilisations corporelles	(8)	8.768,9	8.456,2
Immobilisations incorporelles et goodwill		2.501,6	2.502,3
Créances clients et autres débiteurs		3,6	177,0
Entreprises mises en équivalence	(4)	340,8	135,4
Autres actifs financiers (y compris dérivés)		86,9	86,9
Actifs d'impôt différé	(11)	6,3	5,0
ACTIFS COURANTS		2.420,2	2.391,5
Stocks		19,5	19,2
Créances clients et autres débiteurs		457,3	558,9
Créance d'impôt courant		3,6	3,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1.922,2	1.789,3
Charges à reporter et produits acquis		17,6	20,5
Total des actifs		14.128,3	13.754,3
PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES		4.183,5	3.748,9
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		3.176,5	2.741,3
Capital social		1.705,7	1.521,5
Primes d'émission		259,1	14,3
Réserves		173,0	173,0
Réserves de couverture (hedging)		(8,3)	(6,2)
Résultat non distribué	(6)	1.047,0	1.038,7
Titres hybride		715,8	706,2
Intérêts minoritaires		291,2	301,4
PASSIFS NON COURANTS		6.883,2	6.289,0
Emprunts et dettes financières	(9)	6.351,4	5.773,8
Avantages du personnel		122,6	104,0
Dérivés		6,0	2,9
Provisions		91,4	96,9
Passifs d'impôt différé	(11)	95,5	95,2
Autres dettes		216,3	216,2
PASSIFS COURANTS		3.061,6	3.716,4
Emprunts et dettes financières	(9)	56,8	621,1
Provisions		16,7	16,5
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		1.918,6	1.989,1
Passifs d'impôt courant		44,0	93,1
Charges à imputer et produits à reporter		1.025,5	996,6
Total des capitaux propres et passifs		14.128,3	13.754,3

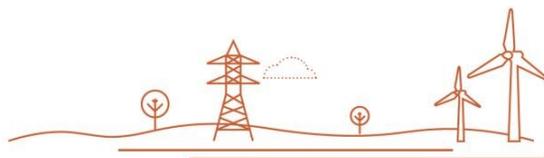
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.



Compte de résultat consolidé résumé

(en millions EUR) - Période se terminant le 30 juin	Annexes	2019	2018
Activités poursuivies			
Produits		1.096,4	594,4
Approvisionnement et marchandises		(36,4)	(11,6)
Autres produits		63,1	37,7
Services et biens divers		(513,3)	(257,9)
Frais de personnel et pensions		(137,8)	(93,5)
Amortissements et réductions de valeurs		(180,7)	(96,3)
Variation des provisions		4,2	(0,9)
Autres charges		(18,7)	(17,4)
Résultat des activités opérationnelles		276,8	154,5
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)		4,8	64,7
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		281,6	219,2
Résultat financier net			
Produits financiers		4,2	12,5
Charges financières		(72,2)	(48,2)
Résultat avant impôt		213,6	183,5
Charge d'impôt sur le résultat	(12)	(61,5)	(36,0)
Résultat après impôt des activités poursuivies		152,1	147,6
Résultat de la période			
		152,1	147,6
Résultat global total attribuable aux:			
Propriétaires d'actions ordinaires normales		126,2	142,2
Propriétaires de titres Hybride		9,6	0,0
Intérêts minoritaires		16,4	5,4
Résultat de la période		152,1	147,6
Résultat par action (EUR)			
Résultat de base par action		2,05	2,33
Résultat dilué par action		2,05	2,33

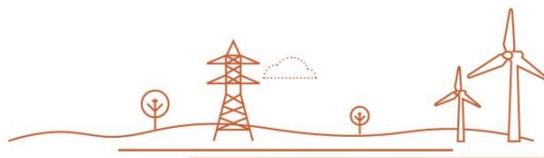
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.



État consolidé résumé du compte de résultat et autres éléments du résultat global

(en millions EUR)	Annexes	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat de la période		152,1	147,6
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement au compte de résultat :			
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures trésorerie		(2,8)	(6,5)
Impôt lié		0,7	1,6
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :			
Profits (pertes) actuariels des régimes à prestations définies		(18,4)	9,5
Impôt lié		4,6	(2,4)
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt		(16,0)	2,2
Résultat global de la période		136,1	149,8
Résultat global total attribuable aux:			
Propriétaires d'actions ordinaires d'Elia		110,1	144,4
Propriétaires de titres Hybride		9,6	0,0
Intérêts minoritaires		16,4	5,4
Résultat global total de la période		136,1	149,8

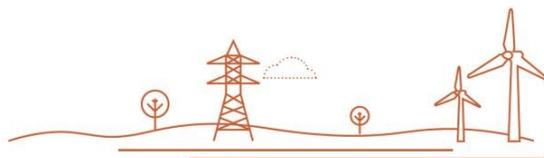
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.



État consolidé résumé des variations des capitaux propres

(en millions EUR)	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserves de couverture (hedging)	Ecart de conversion	Réserves	Résultat non distribué	Résultat de la période attribuable aux propriétaires des actions ordinaires	Titre hybride	Capitaux propres attribuable Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31er décembre 2017, comme rapporté	1.517,6	11,9	0,0	0,0	173,0	938,2	2.640,7		2.640,7	1,1 2.641,8
Changement en méthode comptable IFRS 15 *						(77,4)	(77,4)		(77,4)	0,0 (77,4)
Solde retraité au 31 décembre 2017	1.517,6	11,9	0,0	0,0	173,0	860,8	2.563,3		2.563,3	1,1 2.564,4
Changement en méthode comptable IFRS 9 *						2,9	2,9		2,9	0,0 2,9
Solde retraité au 1er janvier 2018	1.517,6	11,9	0,0	0,0	173,0	863,7	2.566,2		2.566,2	1,1 2.567,3
Résultat de la période						142,4	142,4		142,4	5,4 147,7
Autres éléments du résultat global			(4,8)			7,0	2,2		2,2	2,2
Résultat global de la période	0,0	0,0	(4,8)	0,0	0,0	149,4	144,6		144,6	5,4 149,9
Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres										
Contributions des propriétaires et distributions aux propriétaires										
Dividendes						(98,6)	(98,6)		(98,6)	(98,6)
Total contributions et distributions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(98,6)	(98,6)		(98,6)	0,0 (98,6)
Variations des parts d'intérêts										
Modification participations ne donnant pas le contrôle EGI, site à acquisition						0,5	0,5		0,5	(0,5) 0,0
Acquisition							0,0		0,0	294,6 294,6
Total variations dans titre de participation						0,5	0,5		0,5	294,1 294,6
Total des transactions avec les propriétaires						(98,1)	(98,1)		(98,1)	294,1 196,0
Solde au 30 juin 2018	1.517,6	11,9	(4,8)	0,0	173,0	915,0	2.612,8		2.612,8	300,6 2.913,4
Solde au 1 janvier 2019	1.521,4	14,4	(6,2)	0,0	173,0	1.038,7	2.741,3	706,2	3.447,5	301,4 3.748,9
Résultat de la période						135,8	135,8		135,8	16,4 152,1
Autres éléments du résultat global			(2,1)			(13,8)	(16,0)		(16,0)	0,0 (16,0)
Résultat global de la période			(2,1)	0,0	0,0	122,0	119,8		119,8	16,4 136,1
Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres										
Contributions des propriétaires et distributions										
Emission d'actions ordinaires	190,6	244,8					435,4		435,3	435,3
Coûts d'émission des actions	(6,4)						(6,4)		(6,4)	(6,4)
Frais d'émission d'actions ordinaires	0,1						0,1		0,1	0,1
Répartition sur des titres hybrides						(9,6)	(9,6)	9,6	0,0	0,0
Impôts sur répartition sur des titres hybrides						(2,8)	(2,8)		(2,8)	(2,8)

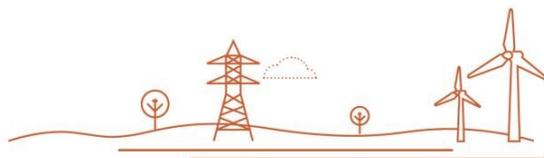




Dividendes aux intérêts minoritaires						0,0		0,0	(26,5)	(26,5)	
Dividendes						(101,3)	(101,3)	(101,3)		(101,3)	
Total contributions et distributions	184,3	244,8	0,0			(113,7)	315,3	9,6	324,9	(26,5)	298,4
Total des transactions avec les propriétaires	184,3	244,8	0,0	0,0		(113,7)	315,3	9,6	324,9	(26,5)	298,4
Solde au 30 juin 2019	1.705,7	259,2	(8,3)	0,0	173,0	1.047,0	3.176,6	715,8	3.892,3	291,2	4.183,5

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.



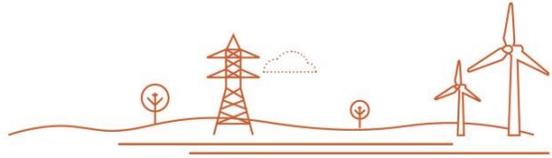


État consolidé résumé des flux de trésorerie

(en millions EUR) - Période se terminant le 30 juin	Annexes	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de la période		152,1	147,6
Ajustements pour:			
Résultat financier net		68,0	35,7
Autres éléments sans effets sur la trésorerie		0,3	0,1
Charges d'impôt		60,1	17,5
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)		(4,8)	(64,7)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		180,8	95,7
Résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		4,6	1,8
Pertes de valeurs d'actifs courants		1,9	0,8
Variations des provisions		(6,7)	(3,4)
Variations de juste valeur des instruments de couverture		0,7	0,1
Variations des impôts différés		1,4	18,5
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		458,3	249,7
Variations des stocks		(0,7)	(0,9)
Variations de créances clients et autres débiteurs		99,1	118,3
Variations des autres actifs courants		4,8	(6,2)
Variations des dettes fournisseurs et autres créditeurs		(99,4)	(128,4)
Variations des autres dettes courantes		23,6	65,9
Variations du fond de roulement		27,5	48,8
Intérêts payés		(102,3)	(86,8)
Intérêts reçus		4,1	0,2
Impôt sur le résultat payé		(111,9)	(43,7)
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		275,5	168,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(8)	(10,0)	(8,1)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8)	(377,1)	(281,4)
Acquisition d'entreprises mises en équivalence		(201,5)	(8,7)
Trésorerie acquise suite à l'acquisition de filiale		0,0	(968,7)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		0,0	1.902,9
Produits de cession d'actifs financiers		0,0	2,7
Produits suite à la diminution de capital au sein d'entreprises mises en équivalence		0,0	0,0
Dividendes reçus d'entreprises mises en équivalence		0,9	1,0
Emprunts et créances à long terme aux partenariats	(4)	174,4	(13,0)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		(413,4)	626,6
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produits de l'émission d'actions	(6)	435,3	0,0
Coûts liés à l'émission d'actions	(6)	(6,3)	0,0
Dividendes payés (-)	(7)	(101,3)	(98,7)
Dividendes aux intérêts minoritaires		(2,5)	0,0
Remboursements d'emprunts (-)		(753,1)	0,0
Produits de reprise des emprunts (+)	(9)	699,3	1.018,7
Autres flux de trésorerie liées aux activités de financements		(0,8)	(1,1)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement		270,6	918,9
Augmentation (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie		132,9	1.713,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier		1.789,3	195,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		1.922,2	1.908,8
Variations nettes dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie		132,9	1.713,6

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.





Notes relatives aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

1. Informations générales

Elia System Operator SA (ci-après « la société » ou « Elia ») est établie en Belgique et a son siège social boulevard de l'Empereur 20, B-1000 Bruxelles.

L'activité principale d'Elia consiste en la gestion, l'entretien et le développement de réseaux à très haute tension (380 kV, 220 kV et 150 kV) et à haute tension (70 kV, 36 kV et 30 kV). Elle a la responsabilité de transporter l'électricité des producteurs d'électricité en Belgique, en Allemagne et ailleurs en Europe vers les clients, en particulier les gestionnaires de réseau de distribution et les grands utilisateurs industriels.

Ces états financiers intermédiaires consolidés non audités et résumés de la société au et pour les six mois clos le 30 juin 2019 contiennent la position et la performance financières de la société et de ses filiales (désignées collectivement par la dénomination « le Groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans joint-ventures et associés.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été approuvés par le conseil d'administration d'Elia System Operator SA le 25 juillet 2019.

2. Base pour la préparation et changements des méthodes comptables du Groupe

a. Base pour la préparation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » publiée par l'IASB et approuvée par l'Union européenne.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ne contiennent pas tous les avis et informations requis dans le cadre d'un ensemble complet d'états financiers IFRS et doivent être lus en parallèle avec les derniers états financiers consolidés annuels du groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018. Toutefois, des notes explicatives sélectionnées commentent les événements et transactions qui jouent un rôle significatif dans la compréhension de l'évolution de la position et de la performance du groupe depuis les derniers états financiers consolidés.

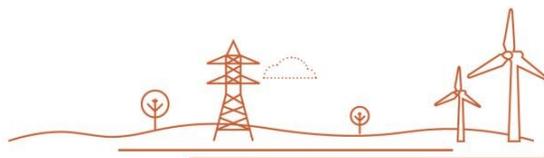
b. Nouvelles normes, interprétations et modifications adoptées par le Groupe

Les méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés sont cohérentes avec celles utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés annuels du groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018, sauf pour l'adoption de la norme IFRS 16. La note 14 contient de plus amples informations à ce sujet.

D'autres nouvelles normes, interprétations et modifications, avec effet au 1^{er} janvier 2019, peuvent être résumées comme suit :

- Amendements à la norme IFRS 9 – Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux ;
- Amendements à la norme IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime de pension ;
- Amendements à la norme IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des joint-ventures ;
- Améliorations annuelles aux IFRS cycle 2015-2017 – Amendement des normes IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23.

Ces normes nouvelles, revus ou amendées n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.



c. Normes publiées, mais pas encore en vigueur

Les prochaines exigences énumèrent les récentes modifications apportées aux normes IFRS qui devraient s'appliquer à une période annuelle commençant après le 1^{er} janvier 2019, mais sont disponibles pour une adoption précoce dans les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2019. Les modifications des normes, amendements et interprétations ci-après ne devraient pas avoir un impact significatif pour le groupe Elia et ne sont par conséquent pas exposées en détail :

- Amendements des références au cadre conceptuel des normes IFRS (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020) ;
- Définition d'un « Business » (Amendements à la norme IFRS 3) (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020) ;
- Définition du terme « significatif » (Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8) (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020) ;
- IFRS 17 : Contrats d'assurance (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021) ;
- Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une joint-venture (Amendement aux normes IFRS 10 et IAS 28) (disponibles pour une adoption facultative/date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment).

3. Recours à des estimations et au jugement

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le premier semestre 2019 ont été préparés sur la base d'estimations et de jugements, comme indiqué dans la note 2.4 accompagnant les états financiers consolidés annuels du groupe au 31 décembre 2018.

4. Filiales, joint-ventures et sociétés liées

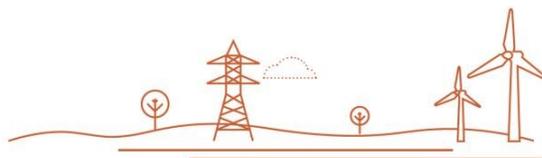
a. Structure du groupe

Pour les traitements comptables relatifs aux « Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition », nous renvoyons à la note 3.1 des derniers états financiers consolidés annuels du groupe au 31 décembre 2018.

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des filiales, joint-ventures, sociétés liées et autres participations détenues dans l'ensemble du groupe.

Nom	Pays d'établissement	Siège social	Participation %	
			2019	2018
Elia Asset SA	Belgique	Bd de l'Empereur 20, 1000 Bruxelles	99,99	99,99
Elia Engineering SA	Belgique	Bd de l'Empereur 20, 1000 Bruxelles	100,00	100,00
Elia Re SA	Luxembourg	Rue de Merl 65, 2146 Luxembourg	100,00	100,00
Elia Grid International SA	Belgique	Bd de l'Empereur 20, 1000 Bruxelles	90,00	90,00
Elia Grid International GmbH	Allemagne	Heidestraße 2, 10557 Berlin	90,00	90,00
Elia Grid International LLC	Qatar	Office 905, 9th Floor, Al Fardan Office Tower, Westbay - Doha	90,00	90,00
Elia Grid International PTE. LTD.	Singapour	20 Collyer Quay #09-01 Singapore 049319	90,00	-
Eurogrid International SA	Belgique	Bd de l'Empereur 20, 1000 Bruxelles	100,00	80,00
Eurogrid GmbH	Allemagne	Heidestraße 2, 10557 Berlin	80,00	80,00
50Hertz Transmission GmbH	Allemagne	Heidestraße 2, 10557 Berlin	80,00	80,00
50Hertz Offshore GmbH	Allemagne	Heidestraße 2, 10557 Berlin	80,00	80,00
E-Offshore A LLC	Etats-Unis	874, Walker Road, Suite C, 19904 Dover, Delaware	-	80,00
Atlantic Grid Investment A Inc	Etats-Unis	1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware	-	80,00
Co-entreprise				
NemoLink Ltd.	Angleterre	Strand 1-3, London WC2N 5EH, Angleterre	50,00	50,00





Participations comptabilisées selon la méthode mise en équivalence

H.G.R.T S.A.S.	France	1 Terrasse Bellini, 92919 La Défense Cedex	17,00	17,00
Coreso NV/SA	Belgique	Avenue de Cortenbergh 71, 1000 Bruxelles	22,16	22,16
Ampacimon SA	Belgique	Rue de Wallonie 11, 4460 Grâce-Hollogne	20,54	20,54
Enervalis SA	Belgique	Centrum-Zuid 1111, 3530 Houthalen-Helchteren	12,47	12,47

Autres participations

JAO SA	Luxembourg	2, Rue de Bitbourg, 1273 Luxembourg Hamm	8,28	8,28
Atlantic Grid A LLC	Etats-Unis	4445, Willard Av, Suite 1050, 20815 Chevy Chase, Maryland	-	7,46
European Energy Exchange (EEX)	Allemagne	Augustusplatz 9, 04109 Leipzig	4,16	4,16
TSCNET Services GmbH	Allemagne	Dingolfinger Strasse 3, 81673 Munich	6,16	6,16

Elia Grid International PTE. LTD, basée à Singapour, a été créée dans le but de développer et de stimuler les activités de sous-traitance d'Elia dans la région asiatique.

b. Liquidation d'E-Offshore A LLC, Atlantic Grid Investment A Inc et Atlantic Grid A LLC

Depuis 2011, le Groupe détenait une participation dans E-Offshore A LLC qui a permis à Elia de devenir un partenaire détenant des fonds propres dans le projet offshore Atlantic Wind Connection situé au large de la côte Est des États-Unis. Comme le projet sous-jacent sur lequel portait l'investissement a été vendu, l'entité de holding a été liquidée dans l'année en cours. Aucun gain et aucune perte n'ont été encourus par cette liquidation.

c. Intérêt financier supplémentaire dans Eurogrid International SA

En juin 2019, KfW s'est retirée de l'actionariat d'Eurogrid International SA. Ces actions ont été acquises par Elia System Operator SA. En retour, KfW a acquis 20% des actions d'Eurogrid GmbH détenues par Eurogrid International SA. Eurogrid GmbH est la filiale directe d'Eurogrid International SA et l'entité de holding directe de 50Hertz Transmission GmbH.

Outre un versement de 2,5 millions € à KfW pour compenser les actifs détenus par l'entité de holding belge uniquement, la transaction a été traitée comme une transaction entre actionnaires et est neutre pour les performances financières du groupe.

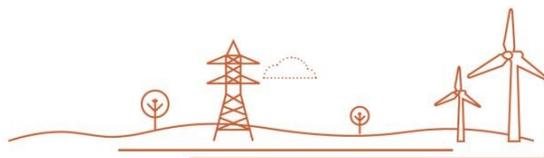
d. Acquisitions dans des joint-ventures et sociétés liées

Le 10 juin 2019, NemoLink Limited a décidé de convertir l'encours de la dette en capitaux propres. La conversion de la dette a entraîné l'émission d'actions supplémentaires en échange de la libération de la dette en cours résultant des obligations émises en faveur de National Grid Interconnector Holdings Limited (NGIH) et Elia System Operator SA.

À la date de prise d'effet, NGIH et Elia avaient souscrit à ces dettes pour un montant de 181,7 millions € et avaient ajouté 14,9 millions € d'intérêts à ces obligations. Par conséquent, les fonds propres de NemoLink Limited ont augmenté de 393,2 millions €.

NGIH et ESO conservent une participation de 50% après la transaction.





5. Informations par segment

Outre les informations présentées ci-dessous, nous renvoyons également à la section 2.1 de la partie I du communiqué de presse pour des informations plus détaillées sur les performances des segments.

5.1. Elia Transmission (Belgique)

Résultats Elia Transmission (en millions EUR) - Période se terminant le 30 juin	2019	2018*	Différence (%)
Total produits et autres produits	499,0	433,2	15,2%
Amortissements et réductions de valeurs, variation des provisions	(75,9)	(70,0)	8,4%
Résultat des activités opérationnelles	132,9	108,8	22,2%
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)	1,0	0,9	11,1%
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	133,9	109,7	22,1%
Résultat avant amortissements, réductions de valeur, intérêts et impôts (EBITDA)	209,8	179,7	16,8%
Produits financiers	0,5	0,2	150,0%
Charges financières	(37,2)	(33,0)	12,7%
Charge d'impôt sur le résultat	(32,2)	(20,8)	55,0%
Résultat de la période attribuable aux Propriétaires de la Société	65,0	56,2	15,7%

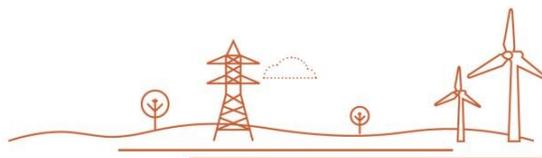
Etat consolidé de la situation financière (en millions EUR)	30 juin 2019	31 décembre 2018	Différence (%)
Total du bilan	6.279,3	5.909,2	6,3%
Dépenses d'investissements	308,6	600,7	(48,6%)
Dettes financières nettes	2.701,9	2.825,1	(4,4%)

*En raison de la modification de la structure des segments à compter du deuxième semestre de l'exercice 2018, les données comparatives des segments ont été revues.

EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) = résultat opérationnel et quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)

EBITDA = EBIT + amortissements + variations des provisions

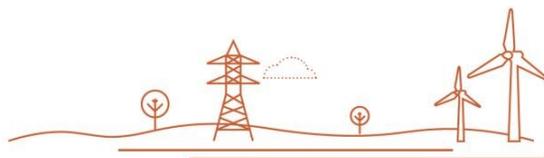
Dettes financières nettes = emprunts et dettes financières non courants et courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie



5.2. 50Hertz Transmission (Allemagne)

Résultats 50Hertz Transmission (Allemagne) (en millions EUR) 100% - Période se terminant le 30 juin	2019	2018*	Différence (%)
Total produits et autres produits	664,7	599,5	10,9%
Amortissements et réductions de valeurs, variation des provisions	(100,5)	(8,7)	1.055,2%
Résultat des activités opérationnelles	149,3	219,2	(31,9%)
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)	0,0	0,0	n.r.
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	149,3	219,2	(31,9%)
Résultat avant amortissements, réductions de valeur, intérêts et impôts (EBITDA)	249,8	227,9	9,6%
Produits financiers	0,4	0,4	0,0%
Charges financières	(30,7)	(23,8)	29,0%
Charge d'impôt sur le résultat	(36,8)	(59,2)	(37,8%)
Résultat de la période attribuable aux Propriétaires de la Société	65,8	88,1	(25,3%)
Etat consolidé de la situation financière (en millions EUR)	30 juin 2019	31 décembre 2018	Différence (%)
Total du bilan	6.678,6	6.752,1	(1,1%)
Dépenses d'investissements	127,5	511,0	(75,0%)
Dette financière nette	1.395,6	1.272,9	9,6%

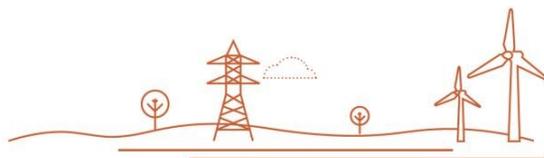
*En raison de la modification de la structure des segments à compter du deuxième semestre de l'exercice 2018, les données comparatives des segments ont été revues.



5.3. Activités non régulées (incluant NemoLink)

Résultats Activités non régulées (incluant NemoLink) (en millions EUR) 100% - Période se terminant le 30 juin	2019	2018*	Différence (%)
Total produits et autres produits	4,2	5,9	(28,8%)
Amortissements et réductions de valeurs, variation des provisions	(0,2)	(1,2)	(83,3%)
Résultat des activités opérationnelles	(5,3)	(7,1)	(25,4%)
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence, nette d'impôt	3,8	0,3	n.r.
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	(1,5)	(6,8)	(78,0%)
Résultat avant amortissements, réductions de valeur, intérêts et impôts (EBITDA)	(1,3)	(5,6)	(76,7%)
Produits financiers	3,3	12,2	(73,0%)
Charges financières	(4,4)	(8,2)	(46,3%)
Charge d'impôt sur le résultat	7,5	(0,1)	n.r.
Résultat de la période attribuable aux Propriétaires de la Société	5,0	(2,1)	n.r.
Etat consolidé de la situation financière (en millions EUR)	30 juin 2019	31 décembre 2018	Différence (%)
Total du bilan	1.739,3	1.677,9	3,7%
Dépenses d'investissements	0,7	0,0	n.r.
Dette financière nette	388,5	507,6	(23,5%)

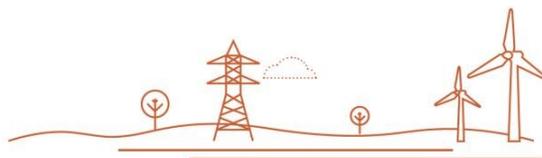
*En raison de la modification de la structure des segments à compter du deuxième semestre de l'exercice 2018, les données comparatives des segments ont été revues.



5.4. Réconciliation reporting par segment

	2019	2019	2019	2019	2019
Résultats consolidés (en millions EUR) - Période se terminant le 30 juin	Elia Transmission	50Hertz Transmission	Activités non régulées (incluant NemoLink)	Ecritures de consolidation & transactions entre segments	Elia Groupe
	(a)	(b)	(c)	(d)	(a)+(b)+(c)+(d)
Total produits et autres produits	499,0	664,7	4,2	(8,4)	1.159,5
Amortissements et réductions de valeurs, variation des provisions	(75,9)	(100,5)	(0,2)	0,0	(176,6)
Résultat des activités opérationnelles	132,9	149,3	(5,3)	0,0	276,9
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence, nette d'impôt	1,0	0,0	3,8	0,0	4,8
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	133,9	149,3	(1,5)	0,0	281,7
Résultat avant amortissements, réductions de valeur, intérêts et impôts (EBITDA)	209,8	249,8	(1,3)	0,0	458,3
Produits financiers	0,5	0,4	3,3	0,0	4,2
Charges financières	(37,2)	(30,7)	(4,4)	0,0	(72,3)
Charge d'impôt sur le résultat	(32,2)	(36,8)	7,5	0,0	(61,5)
Résultat de la période attribuable aux Propriétaires de la Société	65,0	65,8	5,0	0,0	135,8
Etat consolidé de la situation financière (en millions EUR)	30.06.2019	30.06.2019	30.06.2019	30.06.2019	30.06.2019
Total du bilan	6.279,3	6.678,6	1.739,3	(568,9)	14.128,3
Dépenses d'investissements	308,6	127,5	0,7	0,0	436,8
Dette financière nette	2.701,9	1.395,6	388,5	0,0	4.486,0





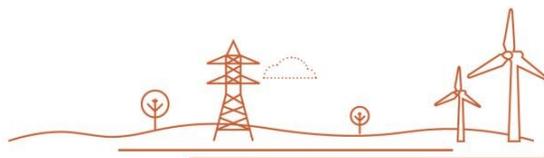
Résultats consolidés (en millions EUR) - Période se terminant le 30 juin	2018	2018	2018	2018	2018
	Elia Transmission	50Hertz Transmission	Activités non régulées (incluant NemoLink)	Ecritures de consolidation & transactions entre segments	Elia Groupe
	(a)	(b)	(c)	(d)	(a) + (b) + (c) + (d)
Total produits et autres produits	433,2	599,5	5,9	(406,5)	632,1
Amortissements et réductions de valeurs, variation des provisions	(70,0)	(8,7)	(1,2)	(17,2)	(97,1)
Résultat des activités opérationnelles	108,8	219,2	(7,1)	(166,3)	154,5
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence, nette d'impôt	0,9	0,0	0,3	63,5	64,7
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	109,7	219,2	(6,8)	(102,9)	219,2
Résultat avant amortissements, réductions de valeur, intérêts et impôts (EBITDA)	179,7	227,9	(5,6)	(85,7)	316,3
Produits financiers	0,2	0,4	12,2	(0,3)	12,5
Charges financières	(33,0)	(23,8)	(8,2)	16,8	(48,2)
Charge d'impôt sur le résultat	(20,8)	(59,2)	(0,1)	44,1	(36,0)
Résultat de la période attribuable aux Propriétaires de la Société	56,2	88,1	(2,1)	0,0	142,2
Etat consolidé de la situation financière (en millions EUR)	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2018
Total du bilan	5.909,2	6.752,1	1.677,9	(584,9)	13.754,3
Dépenses d'investissements	600,7	511,0	0,0	(20,8)	1.090,9
Dette financière nette	2.825,1	1.272,9	507,6	0,0	4.605,6

Tous les produits sont réalisés par le biais de clients externes, à l'exception des revenus inter-segments communiqués dans la note 15.

6. Capital social

Le 14 juin 2019, Elia System Operator SA a réalisé avec succès une offre publique de nouvelles actions à des actionnaires existants et à des détenteurs de droits de préférence. Par le biais de cette offre, le capital d'Elia System Operator SA a augmenté d'un montant de 190,6 millions € hors prime d'émission de 243,9 millions € ; à cet effet 7.628.104 nouvelles actions ont été émises à un prix de souscription de 57 € par action. 6,3 millions d'euros de coûts ont été engagés dans le cadre de l'augmentation de capital.

En outre, la seconde tranche de l'augmentation de capital pour les collaborateurs d'Elia a eu lieu en mars 2019. Cette transaction consiste en 0,5 million € de fonds levés, composé de 0,2 million € d'augmentation de capital et 0,3 million € d'augmentation de la prime d'émission. Dans le cadre de cette seconde tranche, 9.776 nouvelles actions ont été émises.



7. Dividendes

Le 21 mai 2019, les actionnaires ont approuvé le paiement d'un dividende brut de 1,66 € par action (c.-à-d. un dividende net de 1,162 € par action), correspondant à un dividende brut total de 101,3 millions €.

8. Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles

Un montant net de 436,8 millions € a été investi dans l'ensemble du groupe Elia, dont 308,6 millions € dans le segment belge, 127,5 millions € dans le segment allemand et 0,7 millions € dans le segment activités non régulées (incluant NemoLink) au premier semestre 2019. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous renvoyons à la section 2.a, partie I du communiqué de presse.

9. Prêts et emprunts

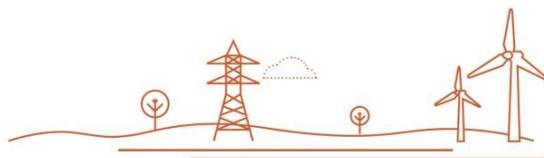
En janvier 2019, l'entreprise a émis avec succès une euro-obligation de 500 millions € dans le cadre de son programme EMTN de 5 milliards €. L'obligation senior de 500 millions € arrivera à échéance en 2026 et est assortie d'un coupon annuel d'1,375%.

Le produit de la nouvelle obligation a été utilisé pour refinancer une euro-obligation existante de 500 millions € arrivée à échéance en mai 2019.

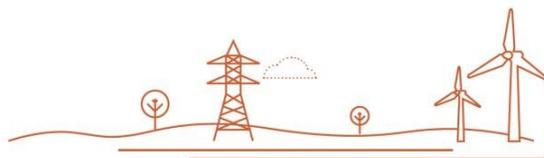
Les prêts et emprunts au 30 juin 2019 comprennent les éléments suivants :

(en millions EUR)	Echéance	Montant	Taux d'intérêt avant couverture	Taux d'intérêts après couverture	Proportion actuelle du taux d'intérêt : fixe	Proportion actuelle du taux d'intérêt : variable
Emission d'euro-obligations 2013 / 15 ans	2028	547,7	3,25%	3,25%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2013 / 20 ans	2033	199,4	3,50%	3,50%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2014 / 15 ans	2029	347,0	3,00%	3,00%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2015 / 8,5 ans	2024	498,8	1,38%	1,38%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2017 / 10 ans	2027	247,8	1,38%	1,38%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2019 / 7 ans	2026	498,7	1,38%	1,38%	100,00%	0,00%
Emission d'obligation senior 2018/10 ans	2028	297,5	1,50%	1,50%	100,00%	0,00%
Prêts actionnaires	2022	42,1	Euribor 6M + 1.15%	1,14%	60,51%	39,49%
Autres emprunts	2022	453,7	Euribor 6M + 1.15%	1,14%	60,51%	39,49%
Emprunt à terme	2033	209,7	1,80%	1,80%	100,00%	0,00%
Banque Européenne d'Investissements	2025	100,0	1,08%	1,08%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Euro Medium Term Note	2020	499,4	3,88%	3,88%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme	2025	497,7	1,88%	1,88%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme	2023	748,6	1,63%	1,63%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme	2030	139,1	2,63%	2,63%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme	2028	746,9	1,50%	1,50%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2014 / 30 ans	2044	50,0	3,00%	3,00%	100,00%	0,00%
Emprunt bancaire	2026	150,0	0,90%	0,90%	100,00%	0,00%
Total		6.274,0			96,88%	3,12%

Les 6.274,0 millions € ci-dessus doivent être majorés de 134,2 millions € en intérêts courus et dettes de location-financement pour reconstituer la dette globale de 6.408,2 millions €.



(en millions EUR)	Echéance	Montant	Taux d'intérêt avant couverture	Taux d'intérêts après couverture	Proportion actuelle du taux d'intérêt : fixe	Proportion actuelle du taux d'intérêt : variable
Emission d'euro-obligations 2004 / 15 ans	2019	499,9	5,25%	5,25%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2013 / 15 ans	2028	547,6	3,25%	3,25%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2013 / 20 ans	2033	199,4	3,50%	3,50%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2014 / 15 ans	2029	346,8	3,00%	3,00%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2015 / 8,5 ans	2024	498,7	1,38%	1,38%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2017 / 10 ans	2027	247,7	1,38%	1,38%	100,00%	0,00%
Emission d'obligation senior 2018/10 ans	2028	297,3	1,50%	1,50%	100,00%	0,00%
Prêts actionnaires	2022	42,1	Euribor 6M + 1.15%	1,22%	60,51%	39,49%
Autres emprunts	2022	453,7	Euribor 6M + 1.15%	1,22%	60,51%	39,49%
Emprunt à terme	2033	209,7	1,80%	1,80%	100,00%	0,00%
Banque Européenne d'Investissements	2025	100,0	1,08%	1,08%	100,00%	0,00%
Billet de trésorerie	2019	50,0	(0,23%)	(0,23%)	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Euro Medium Term Note Programme 2010	2020	499,1	3,88%	3,88%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme 2015	2025	497,5	1,88%	1,88%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme 2015	2023	748,4	1,62%	1,63%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme 2015	2030	139,1	2,63%	2,63%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations Debt Issuance Programme 2016	2028	746,7	1,50%	1,50%	100,00%	0,00%
Emission d'euro-obligations 2014 / 30 ans	2044	50,0	3,00%	3,00%	100,00%	0,00%
Emprunt bancaire	2026	150,0	0,90%	0,90%	100,00%	0,00%
Total		6.323,8			92,16%	7,84%

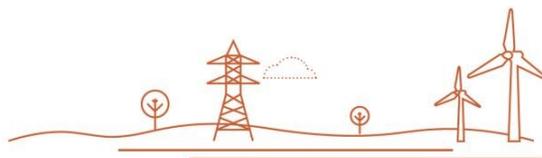


10. Instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers au 30 juin 2019 et la hiérarchie des justes valeurs :

(en millions EUR)	Valeur comptable					Juste valeur			
	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur	Coût amortisé	Autres passifs financiers	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2019									
Autres actifs financiers	7,0	27,5			34,5	7,0		27,5	34,5
Créances clients et autres débiteurs			460,9		460,9				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			1.922,2		1.922,2				
Swap de taux d'intérêts utilisés comme couverture		(6,0)			(6,0)		(6,0)		(6,0)
Emprunts bancaires et autres emprunts non garantis				(1.000,7)	(1.000,7)		(1.000,7)		(1.000,7)
Obligations émises non garanties				(5.318,5)	(5.318,5)		(5.796,2)		(5.796,2)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs				(1.918,6)	(1.918,6)				
Total	7,0	21,5	2.383,0	(8.237,9)	(5.826,2)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
31 décembre 2018									
Autres actifs financiers	7,0	27,7			34,7	7,0		27,7	34,7
Créances clients et autres débiteurs			736,0		736,0				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			1.789,3		1.789,3				
Swap de taux d'intérêts utilisés comme couverture		2,9			2,9		2,9		2,9
Emprunts bancaires et autres emprunts non garantis				(1.076,9)	(1.076,9)		(1.076,9)		(1.076,9)
Obligations émises non garanties				(5.318,0)	(5.318,0)		(5.603,1)		(5.603,1)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs				(1.989,0)	(1.989,0)				
Total	7,0	30,6	2.525,3	(8.383,9)	(5.821,0)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Les tableaux ci-dessus ne reprennent pas les informations relatives à la juste valeur pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les dettes fournisseurs et autres créditeurs puisque leur valeur comptable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les dettes de location-financement ne sont pas rapportées dans le tableau, puisqu'une estimation juste valeur n'est pas nécessaire.



La juste valeur est le montant pour lequel un actif peut être échangé ou un passif réglé dans des conditions de pleine concurrence. La norme IFRS 7 exige l'évaluation des instruments financiers à leur juste valeur au bilan, et la divulgation des évaluations de juste valeur par niveau selon la hiérarchie suivante :

Niveau 1 : La juste valeur d'un instrument financier négocié sur un marché actif est évaluée sur la base des cotations (non corrigées) pour des actifs ou passifs identiques. Un marché est considéré comme actif lorsque des cotations sont immédiatement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service de cotation ou d'une agence régulatoire, et que ces cotations reflètent des transactions réelles et régulières opérées sur ledit marché dans des conditions de pleine concurrence.

Niveau 2 : La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles et s'appuient aussi peu que possible sur des estimations spécifiques à une entité. Lorsque toutes les informations significatives requises pour l'évaluation de la juste valeur d'un instrument sont observables, soit directement (par exemple, prix), soit indirectement (par exemple, induites d'autres prix), l'instrument est considéré comme relevant du niveau 2.

Niveau 3 : Lorsqu'une ou plusieurs catégories d'informations significatives utilisées dans l'application de la technique de valorisation ne reposent pas sur des données de marché observables, l'instrument financier est considéré comme relevant du niveau 3. Le montant en juste valeur repris sous « Autres actifs financiers » a été déterminé par référence à (i) de récents prix de transactions, connus par le Groupe, pour des actifs financiers similaires, ou (ii) des rapports d'évaluation émis par des tiers.

La juste valeur des actifs et passifs financiers, hormis ceux présentés dans le tableau ci-dessus, est approximativement égale à leur valeur comptable, en grande partie suite aux échéances à court terme de ces instruments.

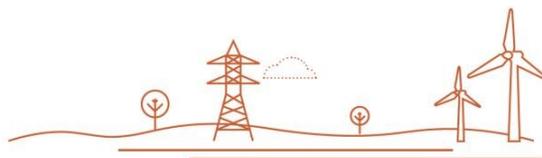
11. Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés ont légèrement diminué, passant de 90,2 millions € à 89,2 millions €, dont 1,4 million € a été comptabilisé en résultat (négatif), 5,3 millions € en autres éléments du résultat global (positif) et 2,8 millions € en capitaux-propres (négatif)

(en millions EUR)	Solde début de l'année	Comptabilisé dans les comptes de résultat	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Comptabilisé en capitaux-propres	Solde fin de l'année
2019					
Immobilisations corporelles	(154,0)	0,5	0,0	0,0	(153,6)
Immobilisations incorporelles	(8,2)	(0,4)	0,0	0,0	(8,6)
Créances clients et autres débiteurs	1,7	(4,0)	0,0	0,0	(2,3)
Emprunts avec intérêts et autres	(1,8)	0,0	0,7	0,0	(1,2)
Avantages du personnel	12,3	0,5	4,6	0,0	17,4
Provisions	40,6	(0,6)	0,0	0,0	40,0
Produits à reporter	6,5	1,3	0,0	0,0	7,8
Dettes réglementaires	19,6	(0,3)	0,0	0,0	19,3
Pertes fiscales reportées	2,5	(2,2)	0,0	0,0	0,4
Impôts différés sur subsides en capital	(1,1)	0,0	0,0	0,0	(1,1)
Autres	(8,2)	3,7	0,0	(2,8)	(7,3)
Total	(90,2)	(1,4)	5,3	(2,8)	(89,2)

12. Charges d'impôt

En excluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence, le taux d'imposition effectif est de 29,5% pour le semestre clôturé en juin 2019, contre 30,3% pour le semestre clôturé en juin 2018. Cette baisse du taux d'imposition effectif est principalement due à une diminution des impôts différés.



13. Mécanisme de décompte (cadre réglementaire)

En Belgique, le règlement découlant de la méthodologie tarifaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 a été comptabilisé dans la période clôturée le 30 juin 2019, en affectant négativement le résultat net pour cette période à concurrence de 3,0 millions €.

En Allemagne, il n'y a pas eu de changements au niveau des incertitudes réglementaires en raison des règlements définitifs découlant des mécanismes de régulation tarifaire devant être approuvés par les autorités compétentes.

Pour plus de détails, nous renvoyons aux notes 9.1 et 9.2 qui accompagnent les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

14. Changements relatifs aux traitements comptables

La norme IFRS 16 « Contrats de location » définit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location selon un modèle de bilan unique. La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 « Contrats de location », la norme IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », la norme SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et la norme SIC 27 « Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location ».

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 en vertu de l'approche rétrospective modifiée. En d'autres termes, il a appliqué la norme à ses contrats de locations avec l'effet cumulé de l'application initiale de la norme comptabilisé à la date de la première application. Les ajustements résultant de la nouvelle norme sont par conséquent comptabilisés dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

Transition vers la norme IFRS 16

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée.

Conformément à la norme relative aux contrats de location, le Groupe a opté pour les exemptions suivantes lors de l'application de la comptabilité selon la norme IFRS 16 :

- Contrats de location à court terme, c'est-à-dire d'une durée contractuelle de moins d'un an ;
- Contrats de location d'actifs de faible valeur ;
- Immobilisations incorporelles.

Les jugements et hypothèses essentiels pour la détermination de l'actif et du passif de location doivent se situer dans les domaines suivants :

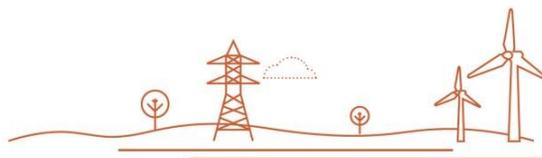
- Nous avons eu recours aux expédients pratiques, c.-à-d. un taux d'actualisation unique par groupe de contrats, résumés en fonction de leur durée. Ces contrats de location étaient censés présenter des caractéristiques similaires. Aucune analyse n'a été effectuée a posteriori. Le taux d'actualisation utilisé correspond à la meilleure estimation du groupe pour la moyenne pondérée du taux d'emprunt marginal (allant de 0,26% à 2,94%).
- Le Groupe a évalué la période non annulable de chaque contrat dans le cadre de la norme IFRS 16. Elle inclut la période couverte par une option de prolongation du contrat de location, si le preneur est raisonnablement certain d'utiliser cette option. Le Groupe a réalisé la meilleure estimation possible de la période non annulable sur la base de toutes les informations dont il dispose, surtout en ce qui concerne les contrats de location de bureaux.

a. Impact de la transition

L'impact de la transition vers la norme IFRS 16 à la date d'adoption est présenté en détail ci-dessous :

(en millions EUR)	Impact de l' IFRS16 au 1 ^{er} janvier 2019
Immobilisations corporelles (droit d'utilisation de l'actif)	95,8
Dettes de leasing	95,8

En raison du choix d'évaluer le droit d'utilisation des actifs au moment de la transition à un montant égal au passif du contrat de location (ajusté en fonction du montant des paiements locatifs payés d'avance ou courus), il n'y a aucune incidence sur les fonds propres ou le compte de résultat du groupe (y compris sur les impôts différés). Le Groupe présente le droit d'usage



dans un poste séparé au titre des « immobilisations corporelles » et les dettes de location-financement au titre des « emprunts » dans l'état de la situation financière.

Les engagements de leasing opérationnels du groupe au 31 décembre 2018 en vertu de la norme IAS 17 et la dette de leasing du groupe en vertu de la norme IFRS 16 peuvent être rapprochés comme suit :

(en millions EUR)	Réconciliation IAS 17 à IFRS 16
Paielements de leasing minimaux de l'IAS 17 au 31 décembre 2018	53,7
Contrats exemptés de l'IFRS 16	(5,6)
Impact de l'actualisation	(21,8)
Impact de l'estimation du terme de leasing	69,5
Dettes de leasing reconnues en application initiale de l' IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019	95,8

Les contrats considérés comme ne relevant pas du champ d'application de la norme IFRS 16 sont généralement des contrats où (i) aucun actif particulier ne doit être identifié, ou (ii) un actif doit être identifié, mais échappe à tout contrôle du groupe.

L'impact exercé par les hypothèses relatives à la durée des contrats de location est lié à l'estimation de la date d'échéance la plus probable du contrat en vertu de la norme IFRS 16, qui diffère parfois de la date d'échéance stipulée dans le contrat. C'est souvent le cas pour les contrats susceptibles d'être prolongés.

b. Traitements comptables

Selon IFRS 16, un contrat est, ou contient, un contrat de location si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période donnée, moyennant une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un droit d'usage et une dette de leasing à la date de commencement du contrat de location. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués sur la base de leur valeur actuelle, actualisée en utilisant la meilleure estimation du groupe pour la moyenne pondérée du taux d'emprunt marginal. L'actif lié au droit d'utilisation est également ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations du passif du contrat de location.

La dette de leasing est ensuite majorée de la charge d'intérêt sur la dette de leasing dont sont déduits les paiements de loyer effectués. Elle est réévaluée lors de toute modification des paiements de loyers futurs découlant d'un changement d'index ou de taux, d'une nouvelle estimation du montant à payer attendu ou d'une réévaluation de la certitude raisonnable qu'une option d'achat ou de prolongation soit exercée ou de la divulgation du fait qu'une option de résiliation ne sera pas exercée. Le Groupe a appliqué son jugement pour déterminer la durée de location pour les contrats de location contenant des options de reconduction.

Le Groupe a déterminé que la plupart des sous-locations ne répondaient pas à la définition du contrat.

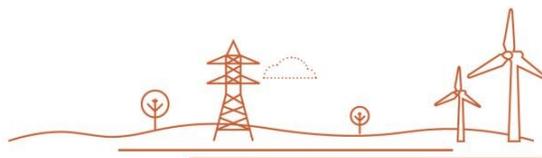
c. Impact pour la période

Suite à la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a comptabilisé un droit d'usage de 90,0 millions € et des dettes de location-financement de 89,0 millions € au 30 juin 2019.

Le droit d'usage comptabilisé se rapporte aux types d'actifs suivants :

(en millions EUR)	30 juin 2019	1 janvier 2019
Utilisation des terres	5,6	4,5
Utilisation de liaisons aériennes	32,3	32,7
Location d'immeubles/ de bureaux	30,9	32,1
Voitures	10,6	12,7
Matériel / équipement informatique	0,1	0,1
Fibres optiques	8,2	10,1
Réserves stratégiques	2,4	3,6
Total	90,0	95,8

Le Groupe a également comptabilisé des frais d'amortissement et des charges d'intérêt plutôt que des charges opérationnelles. Au cours du premier semestre 2019, le Groupe a comptabilisé 7,9 millions € de charges d'amortissement



et 1,0 million € de charges d'intérêt venant de ces contrats de location. Les charges liées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont considérées comme étant non significatives.

15. Parties liées

Entités de contrôle

L'actionnaire de référence d'Elia System Operator est toujours Publi-T. Excepté le paiement du dividende annuel et la participation à l'augmentation de capital en 2019, aucune transaction avec l'actionnaire de référence n'a été réalisée au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2019.

Transactions avec des membres clés de la direction

Les principaux responsables incluent le conseil d'administration d'Elia et le comité de direction d'Elia. Les deux entités possèdent une influence notable dans l'ensemble du groupe Elia.

Au niveau de 50Hertz Transmission (Allemagne), les principaux acteurs de gestion incluent le conseil d'administration d'Eurogrid International SCRL, responsable du suivi des activités de 50Hertz Transmission (Allemagne). Les principaux responsables comprennent également le conseil d'administration de 50Hertz Transmission et le conseil de surveillance qui a été mis en place au niveau du segment allemand.

Les principaux dirigeants n'ont pas reçu d'options de souscription d'actions, de prêts spéciaux ou d'autres avances du groupe au cours de l'exercice.

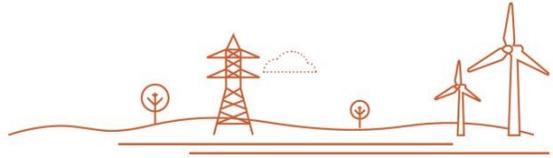
Il n'y a pas eu de transactions significatives avec des entités dans lesquelles les membres du comité de direction d'Elia, les membres du conseil d'administration d'Eurogrid International SCRL, le conseil de direction de 50Hertz Transmission ou le conseil de surveillance exercent une influence significative (par exemple en occupant des postes tels que CEO, CFO ou membre du comité de direction) au cours du premier semestre 2019.

Il y a cependant eu, au cours du premier semestre 2019, diverses transactions significatives avec des entités (principalement des gestionnaires de réseau de distribution) dans lesquelles des administrateurs d'Elia exercent une influence significative. Les ventes et dépenses avec ces entités durant le semestre qui a pris fin le 30 juin 2019 se sont élevées à respectivement 2,3 millions € et 1,9 million €. Au 30 juin 2019, l'encours de créances commerciales et de dettes commerciales s'élevait à respectivement 0,4 et 0,2 million €.

Transactions avec des joint-ventures et des entreprises associées

Le détail des transactions avec des entreprises associées et des joint-ventures est présenté ci-dessous.

(en millions EUR) - Période se terminant le 30 juin	2019	2018
Transactions avec entreprises associées	2,7	2,7
Ventes de marchandises	1,7	1,4
Achats de marchandises	(2,2)	(1,7)
Intérêts et revenus similaires	3,2	3,0
(en millions EUR)	30 juin 2019	30 juin 2018
Postes bilan avec entreprises associées	10,6	169,8
Créances à long terme	0,6	160,7
Créances commerciales	10,5	1,0
Dettes commerciales	(0,5)	(0,4)
Charges à reporter et produits acquis	0,0	8,2
Charges à imputer et produits à reporter	0,0	0,2



Suite à la conversion de dette en capitaux propres chez NemoLink (voir chapitre 4), les intérêts courus d'Elia System Operator ont été convertis en valeur comptable de participation chez Elia System Operator.

16. Fluctuations saisonnières

Le profil des recettes du groupe présente une variation saisonnière, essentiellement due à l'augmentation des volumes d'électricité consommés durant l'hiver et donc transportés par le gestionnaire du réseau depuis les producteurs d'électricité vers les distributeurs et les grands clients industriels, mais aussi à l'impact des énergies renouvelables, qui sont extrêmement sensibles aux conditions météorologiques et exercent donc un effet considérable sur les recettes.

17. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement important de nature à influencer les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'est survenu depuis le 30 juin 2019.

Comme indiqué dans les états financiers consolidés annuels de 2018, le Groupe s'attend à ce que le Brexit ait toujours un impact très limité sur les états financiers consolidés.

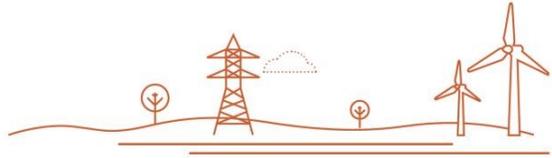
18. Cadre réglementaire

Cadre réglementaire belge

Le cadre réglementaire belge applicable à la période réglementaire 2016-2019 (tel que décrit sous la note 9.1 des états financiers consolidés annuels clôturés au 31 décembre 2018) n'a pas connu de modification significative en 2019.

Cadre réglementaire allemand

Le cadre réglementaire allemand applicable jusqu'au 31 décembre 2019 (tel que décrit sous la note 9.2 des états financiers consolidés annuels clôturés au 31 décembre 2018) n'a pas connu de modification significative en 2019.



4. RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

KPMG Réviseurs d'entreprises CVBA
Luchthaven Brussel Nationaal 1K
1930 Zaventem
Belgique

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises CVBA
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
Belgique

Rapport du collège des commissaires au conseil d'administration de Elia System Operator SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période de six mois close le 30 juin 2019

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé résumé de la situation financière de Elia System Operator SA arrêté au 30 juin 2019 ainsi que des états consolidés résumés du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« l'information financière consolidée intermédiaire résumée »). Le conseil d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de six mois close le 30 juin 2019 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Bruxelles, le 25 juillet 2019

Le collège des commissaires

KPMG Réviseurs d'Entreprises
représentée par



Alexis Palm
Associé

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises
représentée par



Patrick Rottiers*
Associé
*Agissant au nom d'une SPRL